

95 FOOT OFFICIEL

District du Val-d'Oise de Football


Terre de jeu & d'équilibre

N°636 - ÉDITION DU 24 MARS 2023



Situation Fair-play Équipes au 12/03/2023



Campagne 2023 : top départ !



ET ! CHANGEONS NOS REGARDS POUR UNE INCLUSION RÉUSSIE

Dans le cadre de la communauté 360°, la MDPH du Val d'Oise, la Mutuelle La Mayotte et l'IME du Bois d'En haut (Aped Espoir) ont organisé le 21 mars un forum participatif réservé aux professionnels sur la thématique de l'accompagnement des enfants en situation de handicap sur les temps péri et extra-scolaires. Le District du Val-d'Oise qui soutient son engagement auprès des IME était présent sur ce forum organisé au Conseil Départemental du Val-d'Oise.



RÉCOMPENSES SAISON 2022 / 2023

DIRIGEANTS MÉRITANTS » et « BÉNÉVOLES DU MOIS »

Pour mettre à l'honneur vos bénévoles, le District du Val-d'Oise de Football propose aux clubs de désigner dès à présent leurs candidats.

Des fiches d'inscription sont à disposition en pages intérieures.

Date limite des inscriptions, le mardi 25 avril 2023.

Les distinctions seront remises à la fin de la saison.



Récompense



Reconnaissance

ACTUALITÉS COMMISSIONS

- Statuts et Règlements
- Calendrier et Organisation des Compétitions
- Calendrier et Organisation des Compétitions - section féminine
- Organisation des Coupes Départementales
- Foot Animation
- Foot Animation - section Féminine
- Futsal
- CDIF
- Terrains & installations sportives
- Désignation des Délégués
- Fair-play & Éthique




Terre de jeu & d'équilibre



STATUTS ET RÈGLEMENTS

Réunion du 20 mars 2023

Présents : MM. BAILLIEZ – FAUGERON – ANTUNES

Assiste : M. BADIANE

Excusés : MM. LETELLIER- MEHREZ

INFORMATIONS

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ÉVOCATION

VAURÉAL FCM

Match n°24685316 du 12/03/2023 U18 D2.A MONTMAGNY FC 1 / VAUREAL FCM 1

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € VAUREAL FCM (évocation).

A la suite de la demande d'évocation du club **VAUREAL FCM** la Commission demande au secrétariat d'interroger le club de **MONTMAGNY FC** sur l'inscription et la participation des joueurs mutés hors période à la rencontre citée ci-dessus.

- M. Sacha licence 2546642469 mutation hors période jusqu'au 20/09/2023
- M. Isaac licence 2546288697 mutation hors période jusqu'au 09/09/2023

Et pour l'inscription et la participation des joueurs mutations à la rencontre citée ci-dessous :

Match n°25451035 du 18/01/2023 CVO U18 ENT. CHAMPAGNE BEAUMONT / MONTMAGNY FC 1

- M. Sacha licence 2546642469 mutation hors période jusqu'au 20/09/2023
- R.D.S Cédric licence 9604040566 mutation hors période jusqu'au 19/10/2023
- M. Driss licence 2546958749 mutation hors période jusqu'au 14/10/2023

Motif évocation : **acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.** (Inscription sur la feuille de match de plus d'un muté hors période sur deux rencontres citées ci-dessus alors que le règlement en autorise un maximum)

[Réponse impérative avant le 27/03/2023 avant 12h00](#)



MARLY LA VILLE ES

Match n°24617578 du 12/03/SENIORS D3.B EAUBONNE CSM 1 / MARLY LA VILLE ES 2
FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € MARLY LA VILLE ES (évocation)

Demande d'évocation du club de MARLY LA VILLE ES reçue le 13/03/2023.
Evocation recevable en la forme, mais non fondé.

Le joueur B. Landing licence 2544441879 date d'effet de la suspension le **20/02/2023**, le joueur B. Landing licence 2544441879 a purgé sa suspension le 21/02/2023 le mach de référence cité ci-dessous
le joueur B. Landing licence 2544441879 était qualifié pour participer à la rencontre cité ci-dessus.

Match de référence : Match n°25660287 du 21/02/2023 SENIORS CVO EAUBONNE CSM 1 / ST BRICE FC 1

La commission dit : résultat acquis sur le terrain.

EMMB

Match n°24673192 du 12/03/2023 ANCIENS D2.A USC SAINT GRATIEN 11 / EMMB 12

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € EMMB (évocation).

A la suite de la demande d'évocation du club ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT la Commission demande au secrétariat d'interroger le club de USC SAINT GRATIEN sur l'inscription et la participation du joueur L. AHMED licence 2388068202 à la rencontre citée ci-dessus.

Le joueur L. AHMED licence 2388068202 inscrit sur la feuille de match est susceptible d'être en état de suspension.

Date d'effet de la suspension le 27/02/2023

[Réponse impérative avant le 27/03/2023 avant 12h00](#)

ST BRICE

Match n°24689464 du 12/03/2023 U16 D2.B ROISSY EN FRANCE US 1 / ST BRICE FC 2

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € ST BRICE FC (évocation).

A la suite de la demande d'évocation du club ST BRICE FC la Commission demande au secrétariat d'interroger le club de ROISSY EN FRANCE US sur l'inscription et la participation des joueurs mutations à la rencontre citée ci-dessus :

- F. Steeven licence 9603308974 mutation jusqu'au 01/07/2023
- L. Abraham licence 2546945495 mutation jusqu'au 01/07/2023
- K. Boubba licence 9602385391 mutation jusqu'au 05/07/2023
- K. Elias licence 9603261609 mutation hors période jusqu'au 08/09/2023
- D. Shems licence 2547290802 mutation hors période jusqu'au 18/10/2023

Et pour l'inscription et la participation des joueurs mutations à la rencontre citée ci-dessous :

Match n°24689433 du 15/01/2023 U16 D2.B ECOUEN BOUFFEMONT 1 / ROISSY EN FRANCE US 1

- F. Steeven licence 9603308974 mutation jusqu'au 01/07/2023
- L. Abraham licence 2546945495 mutation jusqu'au 01/07/2023
- K. Boubba licence 9602385391 mutation jusqu'au 05/07/2023
- K. Elias licence 9603261609 mutation hors période jusqu'au 08/09/2023
- C. Loqman licence 2548541800 mutation hors période jusqu'au 18/10/2023
- Z. Noam licence 2547734506 mutation hors période jusqu'au 11/10/2023
- G. Clement licence 2547278681 mutation hors période jusqu'au 09/09/2023



Motif évocation : **acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements** (inscription plus de 4 mutés sur les deux rencontres citées ci-dessus, alors que le règlement en autorise 4 maximum pour l'équipe U16 de ROISSY EN FRANCE US)

[Réponse impérative avant le 27/03/2023 avant 12h00](#)

RÉSERVE

EAUBONNE CSM

Match n°24897338 du 11/03/2023 FUTSAL D1 AVICENNE A.S.C 2 / EAUBONNE CSM 1

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € EAUBONNE CSM (évocation).

Réserve du club de **EAUBONNE CSM** confirmée **13/03/23** sur la participation des joueurs de l'équipe de **AVICENNE A.S.C 2**. Ces joueurs sont susceptibles d'avoir participé au dernier match de l'équipe supérieure alors que celle-ci ne jouait pas ce jour ou dans les 24h.

En effet, l'article 7.9.1 du Règlement sportif du DVOF dispose qu'un joueur ne peut pas participer à un match de compétition de Ligue ou de District, dans une équipe inférieure de son Club, s'il a effectivement joué lors de la dernière rencontre officielle disputée par l'une des équipes supérieures lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou le lendemain.

- E. Younes licence 2545925581
- E.H. Ayoub licence 2544219960
- D.J. Kevin licence 2318051459
- K. Jeffrey licence 2318074909
- C. Dwen licence 2545385154

Réserve recevable en la forme, fondée, en l'espèce, 5 joueurs cités ci-dessus de l'équipe seniors du club de **AVICENNE A.S.C 2** qui ont participé à la rencontre citée ci-dessus ont aussi participé à la dernière rencontre de l'équipe supérieure, alors que celle-ci ne jouant pas le même jour ou le lendemain.

Match de référence : Match n°25614544 du 17/02/2023 CVO SENIORS FUTSAL MY SARCELLES FUTSAL 1 / AVICENNE A.S.C 1

La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe futsal D1 de **AVICENNE A.S.C 2** pour en attribuer le gain à l'équipe de **EAUBONNE CSM1**.

CREDIT : EAUBONNE CSM 1 : 43,50 €

DEBIT : AVICENNE ASC 2 : 53,50 €

AVICENNE ASC 2 : 0 BUT - 1 POINT

EAUBONNE CSM 1 : 3 BUTS 3POINTS



CONVOCATION

GAFEPB

Match n°24685582 du 12/03/2023 U18 D3.A GAFEPB 1 / FC GOUSSAINVILLE 2

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € GAFEPB (Réclamation)

À la suite de la réclamation du club de GAFEPB la commission demande au secrétariat de convoquer pour le 3 avril 2023 à 18h30, les personnes citées ci-dessous :

Arbitre Officiel du DVOF M. Arnaud

Pour le club GAFEPB

D.S. Raphael entraîneur licence 2547152333

V. Geoffroy arbitre assistant licence 2388062602

T. Antoine capitaine licence 2547763393

E. Christophe dirigeant licence 2310772696

Pour le club GOUSSAINVILLE FC

M. Jesus Jason arbitre assistant licence 2546441596

J.M. Mouhamed Amine capitaine licence 2546642030

E. Luc éducateur licence 2547120534

MOTIF DE LA CONVOCATION : Suspicion de fraude

TOURNOIS

ACADÉMIE FOOTBALL CLUB ERMONT

Homologation du tournoi du 06 MAI 2023 U6 / U7. Tournoi homologué

Participation : 10€

Homologation du tournoi du 07 MAI 2023 U12 / U13. Tournoi homologué

Participation : 10€

Homologation du tournoi du 22/23 AVRIL 2023 U8. Tournoi homologué

Participation : 10€

Homologation du tournoi du 22/23 AVRIL 2023 U10. Tournoi homologué

Participation : 10€

Homologation du tournoi du 23 AVRIL 2023 U9. Tournoi homologué

Participation : 10€

Homologation du tournoi du 23 AVRIL 2023 U11. Tournoi homologué

Participation : 10€

Total = 60 €.



DIVERS

EAUBONNE CSM

Match n°24673590 du 12/03/2023 ANCIENS D3 GARGES FCM 12 / EAUBONNE CSM 11

Dossier transmis par le secrétariat

Réponse de la Commission :

En référence à l'article 30 bis du RS du DVOF :

“ La mise en cause de la qualification et/ou de la participation exclusivement des joueurs peut, même s'il n'a pas été formulé de réserves préalables sur la feuille de match, intervenir par la voie d'une réclamation formulée, uniquement par les Clubs participant à la rencontre, dans les conditions, de forme, de délai et de frais, fixées pour la confirmation des réserves, par les dispositions de l'article 30.12 du présent Règlement Sportif.”

La Commission ne peut pas traiter le dossier comme le précise l'article cité ci-dessus.

VILLIERS LE BEL FC

Match n°24692825 du 18/02/2023 U14 D2.A VILLIERS LE BEL FC 1 / COSMO TAVERNY 2

Pour donner suite au courrier transmis par le secrétariat concernant la licence El A.B.A Cameron.

L'ancienne licence va être supprimée à la suite d'une erreur d'enregistrement.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 21 MARS 2023

Présents : Mme Sylvestre (Présidente) - MM. Pézière - Sénécal - Traon – El Fakri – Cokgul.

Assiste : M. Podan-Mavounzy (Comité).

Excusé : M. Ndiaye.

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2022/2023)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.
Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité

ATTENTION

ART. 10.2 du RS du DVOF

Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application disponible sur Footclubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.

INFORMATION IMPORTANTE

En raison d'un bug informatique sur le site Internet du DVOF, la COC demande aux clubs de vérifier toutes leurs rencontres à venir dans FootClubs



COMPTE-RENDU DE CONVOCATION

Critérium Vétérans + 45 ans Poule A

Match n° 24674715 du 12/03/2023

EZANVILLE ECOUEN US 15 / BEAUCHAMP AS 15

Absence non excusée du capitaine d'Ézanville Amende €35

Absence non excusée des représentants de Beauchamp (président et capitaine) Amende €35 fois 2 égale €70

Après audition du représentant d'Ézanville, la Commission a donné la marche à suivre en cas d'absence de joueurs pour avoir une équipe complète

REMERCIEMENTS ARBITRES

- EL ABED Mohamed
- BENAHMED Nordine
- GANGEDA Seiba
- BOUDARENE Juba
- LAMRIBEN Kadder
- BOUKHENOUBA Hafid
- HAMADOUCHE Samy

COURRIERS DES CLUBS

VAURÉAL FCM

Anciens D3 Poule C Vauréal FCM 11

A la suite de votre demande d'information, la Commission met ce dossier en instance.

De ce fait, le match 24673730 AS CHAUMONTEL LUZARCHES 11/FCM VAUREAL 11 du 26/03/2023 est reporté à une date ultérieure.

ERMONT AS

Courriel du 15/03/2023

U18 D1

Les matches se joueront à 15H sauf dernière journée de championnat (match à 13H Art. 10.3 du RS du DVOF)

VILLIERS LE BEL FC

Courriel du 15/03/2023

Seniors D1

Match n°24615842 du 02/04/2023

VILLIERS LE BEL FC 1 / ESSG 2

La Commission vous demande l'arrêté municipal précisant la fermeture des terrains de football. Sans cet arrêté le match est maintenu au 02/04/2023

MAGNY EN VEXIN FC

Courriel du 20/03/2023

Vétérans +55 ans Poule A

Match n°24682355 du 22/01/2023

MAGNY FC 25 / SAINT LEU 95 Fc 25

Ce match est déclaré forfait pour le club du FC MAGNY. Il n'y a par conséquent aucun report de match

HERBLAY ES

Courriel du 21/03/2023

Seniors D4 Poule A

Match n°24660998

HERBLAY ES 1 / EMMB 2

Manque l'accord de votre adversaire



OSNY FC

Courriel du 21/03/2023

U18 D2 Poule B

Match n°24685463 du 26/03/2023

OSNY FC 1 / DEUIL ENGHIEU FC 1

La COC ne peut répondre favorablement à votre demande, manque l'accord de votre adversaire

DATES – TERRAINS – HEURES

Anciens D1

Match n°24673019

PUISEUX LOUVRES 95 11 / FC SAINT LEU 95 12

En application de l'article 20.4 du RS du DVOF (match remis 2 fois), le match se jouera :

- Sur les installations de Saint Leu
- Le 09/04 à 9H45

Seniors D4 Poule A

Match n°24661006 du 14/05/2023

SAINT PRIX ES 2 / BRUYERES BERNES USM 1

Nouvelle installation : stade Georges Glatigny 3

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

U14 D4 Poule A

Match n°24696256 du 25/03/2023

MONTMAGNY FC 1 / VEXIN AS 1

Nouvel horaire : 16H30

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

U16 D2 Poule B

Match n°24689480 du 26/03/2023

ERMONT AS 1 / OSNY FC 2

Nouvel horaire : 13H

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

U14 D4 Poule B

Match n°24696348 du 25/03/2023

PERSAN US 03 03 / CERGY PONTOISE FC 4

Nouvel horaire : 13H30

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

Vétérans +45 ans poule B

Match n°24674852 du 19/03/2023

VEXIN AS 15 / MONTMORENCY FC 15

Demande de dérogation non conforme hors délai Art. 10.2 du RS du DVOF, **FC MONTMORENCY Amende €20**

Match à jouer le 09/04/2023

Critérium Vétérans +45 ans

Match n°24674692 du 02/04/2023

ERAGNY FC 15 / EMMB 15

Inversion de match

Nouvelle installation : stade Jean Brestel à Méry sur Oise

Accord des 2 clubs

Accord de la COC



U16 D3 Poule C

Courriel du 21/03/2023

Match n°24689879 du 26/03/2023

SARCELLES AAS 5 / NEUVILLE SUR OISE AS 1

Nouvelle installation : Complexe Sportif Nelson Mandela 3 à Sarcelles

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

Seniors D2 Poule A

Courriel du 21/03/2023

Match n°24616733 du 26/03/2023

SARCELLES AAS 3 / SAINT PRIX ES 1

Nouvelle installation : Complexe Sportif Nelson Mandela 2 (Christianval) à Sarcelles

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

DATES – TERRAINS – HEURES (FOOTCLUBS)

Anciens D2 Poule A

Match n°24673206 du 26/03/2023

ERAGNY FC 11 / MERY MERIEL BESSANCOURT 12

Inversion de match (4 matches programmés à Eragny même jour même heure)

Nouvelle installation : stade Jean Brestel à Méry sur Oise

Accord des 2 équipes

Accord de la COC

U16 D2 Poule B

Match n°24689443 du 02/04/2023

GONESSE RC 1/ ENT. ECOUEN BOUFFEMONT 1

Nouvelle date : 07/05/2023 à 13H

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

U16 D3 Poule B

Match n°24689755 du 16/04/2023

ROISSY EN FRANCE US 2 / PERSAN US 03 2

Nouvelle date : 07/05/2023 à 13H

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

U16 D2 Poule B

Match n°24689448 du 23/04/2023

ENT. ECOUEN BOUFFEMONT 1 / ERMONT AS 1

Nouvelle date : 21/05/2023

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

Seniors D3 Poule B

Courriel du 23/04/2023

Match n°24617562 du 23/04/2023

MARLY LA VILLE ES 2 / JOUY LE MOUTIER FC 2

Nouvelle date : 09/04/2023

Accord des 2 clubs

Accord de la COC



U18 D3 Poule A

Courriel du 21/03/2023

Match n°24685540 du 09/04/2023

ENT. CHAMPAGNE BEAUMONT 2 / ENT. ES MARLY FONTENAY 1

Nouvelle date : 31/03/2023

Nouvel horaire : 20H15

Nouvelle installation : stade de l'Hôtel Dieu à Champagne sur Oise

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

MATCHES À REJOUER (Art. 20.2.3 DU RS DU DVOF)

9 AVRIL 2023

Seniors D3 Poule C

Match n°24617714

MONTMORENCY FC 1 / BEAUCHAMP AS 1

MATCHES À JOUER

9 AVRIL 2023

U16 D1

Match n°24689202

CERGY PONTOISE FC 3 / SAINT LEU FC 1

CDM D1

Match n°24668525

PUISEUX LOUVRES FC 5 / ADAMOIS OL 5

Vétérans +55 ans Poule B

Match n°24682520

ENT. GAFEPB SAINT PRIX 26 / VIARMES ASNIERES OL 25

Vétérans +55 ans Poule B

Match n°24682533

ERAGNY AS FC 25 / HERBLAY ES 25

30 AVRIL 2023

Anciens D1

Match n°24673027 du 19/03/2023

ARGENTEUIL FC 11 / CHAMPAGNE SFC 11

07 MAI 2023

Anciens D4 Poule A

Match n°24674282 du 26/03/2023

PUISEUX LOUVRES 95 12 / COURDIMANCHE AS 12



CONFIRMATION DE RÉSULTAT

Seniors D4 Poule C

Match n°24679317 du 19/03/2023

MAGNY EN VEXIN FC 1 / FONTENAY FC 2

MAGNY EN VEXIN FC 1	3pts	3buts
FONTENAY FC 2	0pt	0but

1^{ER} APPEL DE FEUILLE DE MATCH

U14 D4 Poule B

Demande de communication du résultat du match aux clubs et à l'arbitre

Match n°24696343 du 11/03/2023

MONTMORENCY FC 2 / HERBLAY ES 1

Seniors D4 Poule B

Demande de communication du résultat du match aux clubs et à l'arbitre

Match n°24661122

PERSAN US 03 3 / VEXIN AS 1

Anciens D3 Poule B

Demande de communication du résultat du match aux clubs et à l'arbitre

Match n°24673588 du 12/03/2023

BOUFFEMONT ACF 12 / FRETTOISE ES 11

2^{ÈME} APPEL DE FEUILLE DE MATCH

Anciens D3 Poule B

Demande de communication du résultat du match aux clubs et à l'arbitre

Match n°24689859

MONTMAGNY FC 1 / GOUSSAINVILLE FC 2

Demande faite à Montmagny uniquement (Goussainville a déjà répondu)

1^{ER} FORFAIT AVISÉ SANS AMENDE

Vétérans + 45 ans Poule A

Match n° 24674721 du 19/03/2023

ESSG 15 / AUVERS ENNERY FC 15

1^{ER} FORFAIT AVEC AMENDE

Seniors D4 Poule B

Match n°24661120 du 19/03/2023

HERBLAY ES 2 / MONTMAGNY FC 1

MONTMAGNY FC 1	Amende	24€
----------------	--------	-----

MONTMAGNY FC 1	0 but	-1pt
HERBLAY ES 1	5 buts	3pts



Seniors D4 Poule B

Match n°24661122 du 19/03/2023

PERSAN US 03 3 / VEXIN AS 1

VEXIN AS 1 Amende 24€

VEXIN AS 1 0 but -1pt

PERSAN US 03 3 5 buts 3pts

Seniors D3 Poule A

Match n°24617454 du 19/03/2023

NEUVILLE SUR OISE AS 1 / THILLAY ESM 1

THILLAY ESM 1 Amende 31€

THILLAY ESM 1 0 but -1pt

NEUVILLE SUR OISE AS 1 5 buts 3pts

Anciens D3 Poule A

Match n°24673463 du 19/03/2023

ECLAIR DE PUISEUX AS 11 / PIERRELAYE FC 11

PIERRELAYE FC 11 Amende 31€

PIERRELAYE FC 11 0 but -1pt

ECLAIR DE PUISEUX FC 11 5 buts 3pts

U18 D1

Match n°24685191 du 19/03/2023

GARGES FCM 1 / ERMONT AS 1

ERMONT AS 1 Amende 24€

ERMONT AS 1 0 but -1pt

GARGES FCM 1 5 buts 3pts

U18 D2 Poule B

Match n°24685455 Poule B du 19/03/2023

COSMO TAVERNY 1 / SAINT BRICE FC 2

SAINT BRICE FC 2 Amende 24€

SAINT BRICE FC 2 0 but -1pt

COSMO TAVERNY 1 5 buts 3pts

U18 D3 Poule A

Match n°24685590 du 19/03/2023

GROSLAY FC 1 / NEUVILLE SUR OISE AS 1

NEUVILLE SUR OISE AS 1 Amende 24€

NEUVILLE SUR OISE AS 1 0 but -1pt

GROSLAY FC 1 5 buts 3pts

U18 D3 Poule A

Match n°24685589 du 19/03/2023

ENT. MARLY FONTENAY 1 / GAFEPB 1



GAFEPB 1

Amende 24€

GAFEPB 1	0 but	-1pt
ENT. MARLY FONTENAY 1	5 buts	3pts

2^{ÈME} FORFAIT AVEC AMENDE

U16 D2 Poule E

Match n°24690137 du 19/03/2023

GAFEPB 1 / AUVERS ENNERY FC 1

AUVERS ENNERY FC 1

Amende 27.50€

AUVERS ENNERY FC 1	0 but	-1pt
GAFEPB 1	5 buts	3pts

Secrétaire de Séance

M. Patrick Sénécal

Présidente de Séance

Mme Marie Louise Sylvestre



COMMISSION CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS SECTION FÉMININE

Réunion du 20 Mars 2023

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Pour la saison 2022/2023, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.

RAPPEL RÈGLEMENTS ET PRÉCONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

Article 44.2 –

Non envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'Annexe Financière du D.V.O.F. et match perdu par pénalité au club recevant.

Le Club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée.

En cas de non-réponse de la part des deux Clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité.

En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

- Match remis (arrêté municipal sans liste des matches concernés) = 50€

-Annulation de l'engagement après la parution du calendrier = 102€

- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée ☹️Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis après-midi à partir de 14h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ce jour avant 14h00.

U15F
LA JOURNÉE 4 PRÉVUE LE 18 MARS 2023 SERA REPORTÉE
INTÉGRALEMENT LE 01/04/23



COURRIER

PUISEUX LOUVRES 95 FC

Mail du 14/03/23

Nous avons bien reçu votre demande d'inversion de rencontre seniors F n°25555376.

Nous vous rappelons que pour valider une modification de rencontres dans l'ensemble des catégories filles & garçons, il faut l'accord de l'adversaire.

Nous rappelons aussi qu'initialement les demandes doivent être faites via foot club en amont.

LAURA DUPUIS

FINALE DIMANCHE 19 MARS 2023

VAINQUEUR 2023 : SARCELLES AAS

RENCONTRES REPORTÉES

LES RENCONTRES CI-DESSOUS DOIVENT ETRE AUTOMATIQUEMENT INVERSÉES SI LE 1^{ER} CLUB CITÉ NE PEUT RECEVOIR – ARTICLE DU 6 DU RÈGLEMENT

24 MARS 2023

SENIORS F

Match 25555366 du 10/03/23

CHAMPAGNE SFC 1 / CERGY PONTOISE FC 2

Inversion de rencontre

SENIORS F

Match 25555369 du 10/03/23

GROSLAY FC 1 / ENTENTE FOSSES MARLY 2

Inversion de rencontre

8 AVRIL 2023

U15F

Groupe B

Match 25554601 du 14/01/23

MONTMORENCY FC 2 / ST PRIX ES 1

U15F

Groupe A

Match 25520398 du 14/01/23

ST OUEN L'AUMONE AS 1 / ENT BEAUMONT MOURS 1

Journée 4 déjà reporté au 1^{er} avril

22 AVRIL 2023

U15F

Groupe B

Match 25554607 du 21/01/23

PERSAN US 03 1 / MONTMORENCY FC 2



MODIFICATIONS – DATES – HORAIRES - LIEUX

ST PRIX ES 1

U15F – Groupe B

Match 25554634 du 13/05/23

ST PRIX ES 1 / ECOUEN FC 1

Modification de Lieu-Date- Horaire

*La rencontre aura lieu au stade Georges Glatigny 3 à St Prix

*A la date du 13/05/23 à 15h00

SAINT OUEN L'AUMONE AS 1

U15F – Groupe A

Match 25520411 du 16/03/23

SAINT OUEN L'AUMONE AS 1 / OSNY FC 1

Modification de Lieu-Date- Horaire

*La rencontre se jouera au Parc des Sports et Loisirs n° 3 à St Ouen l'Aumône

SAINT OUEN L'AUMONE AS 2

U15F – Groupe C

Match 25520496 du 16/03/23

SAINT OUEN L'AUMONE AS 2 / PUISEUX LOUVRES 95 FC 1

Modification de Lieu-Date- Horaire

*La rencontre se jouera au Parc des Sports et Loisirs n° 3 à St Ouen l'Aumône

ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT 1

U15F – Groupe C

Match 25520495 du 25/03/23

ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT 1 / DEUIL ENGHIEU FC 1

Modification de Lieu-Date- Horaire

*La rencontre se jouera au Stade des Marboulus à Bessancourt

COSMO TAVERNY 1

U15F – Groupe A

Match 25520413 du 25/03/23

COSMO TAVERNY 1 / GROSLAY FC 1

Modification de Lieu-Date- Horaire

*La rencontre se jouera au Complexe sportif Jean Bouin à Taverny

APPEL À FEUILLE DE MATCHS

MONTMAGNY FC

U18F

Match 25561387 du 18/03/23

MONTMAGNY FC 1 / FOSSES FU 1

1^{er} appel le 20/03/23



AMENDES

CERGY PONTOISE FC

Absence non excusée à la Finale Laura Dupuis le 19/03/23 à Presles - 400€

OSNY FC

Absence non excusée à la Finale Laura Dupuis le 19/03/23 à Presles - 400€

ST BRICE FC

Absence non excusée à la Finale Laura Dupuis le 19/03/23 à Presles - 400€

FEUILLES DE MATCHS

Nous vous rappelons que le DVOF a mis en place dans l'onglet DOCUMENT les nouvelles feuilles de matchs, les seules à être recevables si pas d'utilisation de la FMI et pour FAL.

Ci-dessous la procédure :

ÉTAPE 1



FOOTBALL

Terre de Jeu et d'Équilibre

ACCUEIL DISTRICT EPREUVES PRATIQUES FORMATIONS TECHNIQUE ARBITRAGE CLUBS MÉDIAS DOCUMENTS

EN CE MOMENT COVID 19

COMPÉTITIONS



ÉTAPE 2



CALENDRIERS	FMI	PROCÈS-VERBAUX
PARLONS SANTÉ	FORMULAIRES	FAFA
RÈGLEMENTS	95 FOOT OFFICIEL	LE MAG TECHNIQUE
CAHIERS FÉMININS	NEWSLETTER	

ÉTAPE 3

Saison 2022-2023

Saison 2021-2022

Saison 2020-2021

Sélectionnez une catégorie	Les dernières publications	
FICHE D'ADHÉSION AEF95 >	Publié le 17-01-2023 Football d'animation	Publié le 16-01-2023 Football d'animation
PRÉPARATION INCIDENT MATCH >	Les règles du jeu de U6 à U13	Feuille de plateau U6 / U7
TECHNIQUE >		
COMMISSION >		
FEMININES >	Publié le 16-01-2023 Football d'animation	Publié le 16-01-2023 Football d'animation
FOOTBALL D'ANIMATION >	Feuille de plateau U8 / U9	Feuille d'engagement plateau U6 / U7 & U8 / U9
FUTSAL >		
ARBITRAGE >	Publié le 11-01-2023 FEMININES	Publié le 11-01-2023 FEMININES
FEUILLE DE MATCH >	Feuille de présence U7 Féminines	Feuille de présence U9 féminines
TERRAIN IMPRATICABLE >		
DÉCLARATION D'UNE ENTENTE >	Publié le 11-01-2023 FEMININES	Publié le 28-09-2022 Futsal



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 21 MARS 2023

Présents : Mme Cyprien
MM. Maillet - Lacour

Absents excusés : MM. Moukrim - N'Diaye - Valorz

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S du D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 17 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
- 16 ans (U16) 14H30
- 18 ans (U18) 14H30
- Seniors 14H30
- Seniors CDM 09H30
- Anciens /dimanche matin 09H30

- Féminines U15F U18F 15H00
- Et SENIORS

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.



APPEL À CANDIDATURE COUPE COMITÉ

La commission des Coupes vous informe que la candidature De l'ES HERBLAY a été validée par le Comité Directeur.

LE 18 MAI 2023

Merci pour votre candidature.

APPEL À CANDIDATURE COUPE DU VAL-D'OISE

La commission des Coupes vous informe que la candidature du GONESSE RC a été validée par le Comité Directeur.

LE 17 et 18 JUIN 2023

Merci de pour votre candidature.



VAINQUEURS - RAPPEL DES COUPES DU VAL-D'OISE

U18
ARGENTEUIL RC

U16
ARGENTEUIL RC

U14
ST LEU 95 FC

+45 ANS
NEUVILLE SUR OISE AS

+55 ANS
CORMEILLAIS ACS

ANCIENS
HERBLAY SUR SEINE FC

CDM
GARGES FCM

FAVA
ERMONT AS

Nous vous informons que la date butoir est le 31/03/2023 passée cette date une amende vous sera imputée

VAINQUEURS - RAPPEL DES COUPES DU COMITÉ

SENIORS 2 – LESTRUHAUT
ST LEU 95

U16
ARGENTEUIL RC

FUTSAL
MARCOUVILLE CITY GP3

Nous vous informons que la date butoir est le 31/03/2023 passée cette date une amende vous sera imputée



COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – U14 – CHALLENGE LEFEBVRE





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – U16





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – U18





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – CDM





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – ANCIENS





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – U15F





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – U18F





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – +45 ANS





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – +55 ANS





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – SENIORS CHALLENGE ANDRÉ COUTELIER





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – FUTSAL





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – SENIORS FÉMININES





COUPE DU COMITÉ – U14





COUPE DU COMITÉ – U16





COUPE DU COMITÉ – ANCIENS





COUPE DU COMITÉ – SENIORS – CHALLENGE JEAN LESTRUHAUT





COUPE DU COMITÉ – FUTSAL



District du Val-d'Oise de Football - Commission Coupes

Animateur de séance : M. Maillet

Secrétaire de séance : M. Valorz



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 20 MARS 2023

Présents Mmes Gontarczyk (Présidente) – Bastos
MM. Sénécal – Le Nagard

Assistent Mme Escroignard (Comité) – M. Allard (CTDAP)

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL.

Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.

COMMUNICATION IMPORTANTE

En raison d'un bug informatique sur le site Internet du DVOF, la commission demande aux clubs de vérifier toutes les rencontres à jouer dans Footclub.



COURRIERS DES CLUBS

BOUFFÉMONT ACF : Mail du 17 03 23

Pris note du forfait de vos équipes U6/U7 sur le centre du plateau U6/U7 à CHAMPAGNE SFC du 18 03 23

COURDIMANCHE AS : Mail du 14 03 23

Pris note du souci rencontré avec les tablettes sur vos rencontres de critérium U10/U11. La commission entérine les scores et attend les feuilles de match papier

ENTENTE SSG : Mail du 20 03 23

Pris note de votre réponse concernant l'appel de de votre feuille de présence de vos équipes U6/U7 du 11 02 23

ENTENTE SSG : Mail du 17 03 23

Pris note de votre réponse concernant l'appel de la feuille de critérium U10 Avenir

ROISSY US : Mail du 09 03 23

Pris note du forfait avisé de votre équipe 3 sur la rencontre de critérium U10/U11 du 18 03 23 à AUVERS ENNERY FC

ST BRICE FC : Mail du 15 03 23

Pris note d l'horaire des matchs du critérium U12/U13 à domicile : soit 13h30

ST BRICE FC : Mail du 21 03 23

Pris note de votre impossibilité de recevoir le centre du plateau U8. La commission transfère en partie le centre à MONTMAGNY FC

SURVILLIERS AVENIR : Mail du 20 03 23

Pris note de votre réponse concernant la feuille de présence réclamée. La commission vous rappelle que vous devez impérativement déposer dans FAL les feuilles réclamées

SURVILLIERS AVENIR : Mail du 20 03 23

Pris note de votre réponse concernant l'appel de feuilles de critérium U10/U11

VAUREAL FCM : Mail du 16 03 23

Pris note de votre impossibilité de recevoir le centre n° 3 du Challenge >U11 du 25 03 23. La commission transfère le centre à l'ADAMOIS OL

PLATEAUX d'AVRIL & MAI 2023

En raison de diverses modifications possibles (clubs ne pouvant plus recevoir de centres, forfait avisé...etc) de dernière minute, la commission demande aux clubs de bien vérifier dans FAL ou sur le site du DVOF les centres des plateaux.

La commission rappelle à tous les clubs que les feuilles de présence et de plateau (récapitulative) sont à déposer dans FAL Pour les clubs qui oublieraient de laisser leur feuille de présence au club recevant, ils ont la possibilité de la déposer également dans FAL afin d'éviter les appels et les amendes.



3^{ème} TOUR CHALLENGE U10 & U11 DU 25 MARS 2023

La commission demande aux clubs recevant d'utiliser impérativement les feuilles imprimées par le DVOF

Le 3^{ème} tour regroupe les équipes U10 et U11 qualifiées à l'issue du 2^{ème} tour

Les documents concernant l'organisation de ce 3^{ème} tour seront disponibles à partir du Mardi 14 Mars 2023 et jusqu'au Vendredi 17 Mars 2023, après cette date, ils seront envoyés par courrier postal à la charge des clubs.

Le règlement sera à consulter sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

ATTENTION : Tous les documents dûment complétés devront être réceptionnés par la commission au plus tard le LUNDI 3 Avril 2023 à 16 Heures dernier délai

Chaque club recevant devra s'assurer de l'envoi des pièces demandées sous peine de sanctions et devra en conserver une copie jusqu'à l'homologation des résultats.

La commission demande à tous les éducateurs responsables d'une équipe, de prendre toutes les feuilles en photo avant de quitter le centre en cas de réclamation ou convocation.

CHALLENGE U10

Début de la Jonglerie à 9h30

Début des rencontres à 10h00

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : **1 x 16 minutes** (sans mi-temps)
- Poule de 3 : **2 x 12 minutes**

Les premières équipes de chaque centre seront qualifiées (après vérification par la Commission Foot Animation) pour la Finale Départementale qui aura lieu le Samedi 22 Avril 2023

Centre 1	ARGENTEUIL FC	Centre 2	ENTENTE SSG	Centre 3	ST BRICE FC	Centre 4	FRANCONVILLE FC
	ARGENTEUIL FC 1		ENTENTE SSG 4		ST BRICE FC 2		FRANCONVILLE FC 2
	ENTENTE MMB 1		ENTENTE SSG 1		ST BRICE FC 1		FRANCONVILLE FC 3
	OSNY FC 1		BEZONS USO 1		MARLY LA VILLE ES 1		ERMONT ACF 2
	OSNY FC 2		VAUREAL FCM 1		SAINTE OULEN AS 1		ARGENTEUIL RC 1
Centre 5	CERGY-PONTOISE FC	Centre 6	ECOUEEN FC	Centre 7	SARCELLES AAS	Centre 8	ST LEU FC
	CERGY-PONTOISE FC 3		ECOUEEN FC 1		SARCELLES AAS 1		ST LEU FC 2
	CERGY-PONTOISE FC 1		SOISY AM FC 1		SARCELLES AAS 2		ST LEU FC 1
	EZANVILLE US 1		PONTOISIENNE JS 2		MONTMORENCY FC 1		BEAUMONT-M ENT 1
	JOUY LE MOUTIER FC 3		PONTOISIENNE JS 1		CORMEILLAIS ACS 1		CERGY-PONTOISE FC 2



CHALLENGE U11

Début de la Jonglerie à 9h30

Début des rencontres à 10h00

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : **1 x 16 minutes** (sans mi-temps)
- Poule de 3 : **2 x 12 minutes**

Les premières équipes de chaque centre seront qualifiées (après vérification par la Commission Foot Animation) pour la Finale Départementale qui aura lieu le Samedi 22 Avril 2023

Centre 1 ST OUEN AS	Centre 2 DEUIL-ENGHIEN FC	Centre 3 ADAMOIS OL	Centre 4 SOISY AM FC
ST OUEN AS 3	DEUIL-ENGHIEN FC 1	VAUREAL FCM 1	SOISY AM FC 1
ARNOUVILLE FAS 1	EAUBONNE CSM 1	VAUREAL FCM 2	GONESSE RC 1
ECOUCEN FC 1	SARCELLES AAS 1	ADAMOIS OL 1	BEZONS USO 2
ECOUCEN FC 2	SARCELLES AAS 5	OSNY FC 1	BEZONS USO 1
Centre 5 CERGY-PONTOISE FC	Centre 6 PERSAN US	Centre 7 VILLIERS LE BEL FC	Centre 8 EZANVILLE US
ERMONT AmS 2	PERSAN US 1	VILLIERS LE BEL FC 2	EZANVILLE US 1
CORMEILLAIS ACS 1	GARGES FCM 2	VILLIERS LE BEL FC 1	PONTOISIENNE JS 1
CERGY-PONTOISE FC 2	ENTENTE SSG 1	ERAGNY AS 1	ST BRICE FC 2
CERGY-PONTOISE FC 1	SARCELLES AAS 2	FRANCONVILLE FC 1	ST BRICE FC 1

CONVOCATION URGENTE

Pour MERCREDI 22 MARS à 19 heures 30

Pour le club de l'ENTENTE SSG

Mr BARBOSA Antonio – Responsable de l'Équipe ENTENTE SSG 1

Mr MENDES ANDLADE Sandro – Responsable de l'Équipe ENTENTE SSG 2

Pour le club de ST LEU FC

Mr FROUG Yasser – Responsable de l'Équipe ST LEU FC 1

Pour le club d'EAUBONNE CSM

Mr MBOKOLO Joël – Responsable de l'Équipe EAUBONNE CSM 1

Suite Centre n° 8 du Festival Foot U13

PRÉSENCE INDISPENSABLE SOUS PEINE DE DISQUALIFICATION DES ÉQUIPES DU CENTRE



RESULTATS DU 3^{ème} TOUR FESTIVAL FOOT U13 du 11 MARS 2023

Les équipes suivantes sont qualifiées pour la Finale Départementale qui aura lieu le samedi 1^{er} Avril 2023

Centre n° 1	ST OUEN L'AUMONE AS 1
Centre n° 2	VIARMES ASNIERES OL 1
Centre n° 3	COSMO TAVERNY 1
Centre n° 4	ST BRICE FC 1
Centre n° 5	PUISEUX LOUVRES FC 1
Centre n° 6	ARNOUVILLE FAS 1
Centre n° 7	Aucune équipe de qualifiée
Centre n° 8	En attente de Résultat
Centre n° 9	Aucune équipe de qualifiée
Centre n° 10	MONTMORENCY FC 1 DEUIL ENGHIEU FC 1 : disqualifiée pour 3 nouveaux joueurs
Centre n° 11	ROISSY US 1
Centre n° 12	MONTMAGNY FC 1 – PERSAN US 1
Centre n° 13	ENTENTE MMB 1
Centre n° 14	CERGY PONTOISE FC 1
Centre n° 15	SARCELLES AAS 1 – VILLIERS LE BEL FC 1
Centre n° 16	Aucune équipe de qualifiée

FINALE FESTIVAL FOOT U13 DU 1er AVRIL 2023

**Les clubs cités ci-dessus sont invités à participer à la réunion préparatoire à la Finale Départementale du Festival Foot U13 qui aura lieu le LUNDI 27 MARS 2023 à 19h en visio.
Présence obligatoire de chaque éducateur responsable de l'équipe qualifiée.**

Le tirage au sort des 2 poules aura lieu en direct



RESULTATS DU 3^{ème} TOUR COUPE U12 du 11 MARS 2023

Les équipes suivantes sont qualifiées pour le 4^{ème} tour qui aura lieu le samedi 1^{er} Avril 2023

Centre n° 1	VILLIERS LE BEL FC 1 – ST BRICE FC 1
Centre n° 2	SARCELLES AAS 2 – ERMONT AMS 1
Centre n° 3	ST OUEN L'AUMONE AS 1 – ENTENTE MMB 1
Centre n° 4	ARGENTEUIL RC 1 – GONESSE RC 1
Centre n° 5	SARCELLES AAS 1 – ST LEU FC 1
Centre n° 6	CERGY PONTOISE FC 1 – ECOUEN FC 2
Centre n° 7	ENTENTE SSG 1 – GOUSSAINVILLE FC 1
Centre n° 8	SOISY AM FC 1 – VAUREAL FCM 1

COUPE U12 – 4^{ème} tour DU SAMEDI 1^{er} AVRIL 2023

Durée des rencontres :

Poule de 4 : 1 x 20 minutes (sans mi-temps)

Poule de 3 : 2 x 15 minutes

Les premiers de chaque centre seront qualifiés pour la Finale Départementale du 8 Mai 2023

Les documents concernant l'organisation de ce 3^{ème} tour seront disponibles à partir du Mardi 21 Mars et jusqu'au Vendredi 24 Mars 2023, après cette date, ils seront envoyés par courrier postal à la charge des clubs.

La commission vous rappelle également l'obligation de respecter l'ordre des rencontres

La commission rappelle également aux clubs centres que tous les documents concernant la Coupe U12 doivent être réceptionnés au plus tard le lundi 10 Avril à 16 heures au plus tard sous peine d'amende.

La commission demande à tous les éducateurs responsables d'une équipe, de prendre toutes les feuilles en photo avant de quitter le centre en cas de réclamation ou convocation.

Centre 1	GONESSE RC	Centre 2	ST BRICE FC
GONESSE RC 1		ST BRICE FC 1	
ST OUEN AS 1		ERMONT AmS 1	
SARCELLES AAS 2		SOISY-AM FC 1	
SARCELLES AAS 1		VILLIERS LE BEL FC 1	
Centre 3	ECOUEN FC	Centre 4	ENTENTE SSG
ECOUEN FC 2		ENTENTE SSG 1	
VAUREAL FCM 1		ENTENTE MMB 1	
GOUSSAINVILLE FC 1		CERGY-PONTOISE FC 1	
ARGENTEUIL RC 1		ST LEU FC 1	



1^{er} APPEL DE FEUILLES DE PLATEAUX

PLATEAU U8 NIVEAU 2 DU 04 02 2023

VEXIN AS : 1^{er} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 15 du plateau U8 niveau 2 du 04 02 23 à PIERRELAYE FC

2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE PLATEAUX

La commission vous rappelle que les feuilles réclamées sont à déposer directement dans FAL.

PLATEAU U8 / U9 NIVEAU 1 DU 04 02 2023

MONTMORENCY FC : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 4 du plateau U8/U9 niveau 1 du 04 02 23 à SARCELLES AAS

PLATEAU U8 NIVEAU 2 DU 04 02 2023

CORMEILLAIS ACS : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 3 du plateau U8 niveau 2 du 04 02 23 à BEAUCHAMP AS

BEZONS USO : 2^{ème} appel de feuille de plateau et feuilles de présence des clubs de BEZONS USO & ARGENTEUIL FC sur centre n° 5 du plateau U8 niveau 2 du 04 02 23

ARGENTEUIL FC : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 5 du plateau U8 niveau 2 du 04 02 23 à BEZONS USO

CERGY PONTOISE FC : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 7 du plateau U8 niveau 2 du 04 02 23 à ENTENTE MMB

COURDIMANCHE AS : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 12 du plateau U8 niveau 2 du 04 02 23 à JOUY FC

PUISEUX LOUVRES FC : 2^{ème} appel de feuille de plateau et feuilles de présence des clubs de PUISEUX LOUVRES FC – ROISSY US – SURVILLIERS AVENIR – VEMARS ST WITZ et VIARMES ASNIERES OL sur centre n° 18 du plateau U8 niveau 2 du 04 02 23

ROISSY US : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 18 du plateau U8 niveau 2 du 04 02 23 à PUISEUX LOUVRES FC

SURVILLIERS AVENIR : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 18 du plateau U8 niveau 2 du 04 02 23 à PUISEUX LOUVRES FC

VEMARS ST WITZ FC : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 18 du plateau U8 niveau 2 du 04 02 23 à PUISEUX LOUVRES FC



PLATEAU U9 NIVEAU 2 DU 04 02 2023

BEZONS USO : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 2 du plateau U9 niveau 2 du 04 02 23 à ARGENTEUIL FC

CORMEILLAIS ACS : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 3 du plateau U9 niveau 2 du 04 02 23 à ARGENTEUIL FC

COURDIMANCHE AS : 2^{ème} appel des feuilles de présence des clubs de MAGNY FC – VALLEE DE SAUSSERON & VEXIN AS sur centre n° 4 du plateau U9 niveau 2 du 04 02 23

MAGNY FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence de vos équipes sur centre n° 4 du plateau U9 niveau 2 du 04 02 23 à COURDIMANCHE AS

VALLEE DE SAUSSERON : 2^{ème} appel de la feuille de présence de vos équipes sur centre n° 4 du plateau U9 niveau 2 du 04 02 23 à COURDIMANCHE AS

VEXIN AS : 2^{ème} appel de la feuille de présence de vos équipes sur centre n° 4 du plateau U9 niveau 2 du 04 02 23 à COURDIMANCHE AS

BOUFFEMONT ACF : 2^{ème} appel de la feuille de présence de vos équipes sur centre n° 5 du plateau U9 niveau 2 du 04 02 23 à DOMONT FC

MONTSOULT BAILLET US : 2^{ème} appel de la feuille de plateau & des feuilles de présence des clubs de MONTSOULT BAILLET US & BELLOY ST MARTIN ASC sur centre n° 13 du plateau U9 niveau 2 du 04 02 23

BELLOY ST MARTIN ASC : 2^{ème} appel de la feuille de présence de vos équipes sur centre n° 13 du plateau U9 niveau 2 du 04 02 23 à MONTSOULT BAILLET US

VAUREAL FCM : 2^{ème} appel de la feuille de présence de votre équipe sur centre n° 14 du plateau U9 niveau 2 du 04 02 23 à ARGENTEUIL RC

PLATEAU U6 / U7 DU 11 02 2023

CORMEILLAIS ACS : 2^{ème} appel de la feuille de plateau & des feuilles de présence des clubs de CORMEILLAIS ACS & ENTENTE SSG sur centre n° 5 du plateau U6/U7 du 11 02 23

SARCELLES AAS : 2^{ème} appel des feuilles de présence de vos équipes sur centre n° 7 du plateau U6/U7 du 11 02 23 à DEUIL ENGHIEU FC

ERMONT AMS : 2^{ème} appel des feuilles de plateau et feuille de présence de vos équipes sur centre n° 10 du plateau U6/U7 du 11 02 23

MONTMORENCY FC : 2^{ème} appel des feuilles de plateau et feuille de présence des clubs de MONTMORENCY FC & BRUYERES BERNES USM sur centre n° 18 du plateau U6/U7 du 11 02 23

BRUYERES BERNES USM : 1^{er} appel des feuilles de présence de vos équipes sur centre n° 18 du plateau U6/U7 du 11 02 23 à MONTMORENCY FC

NEUVILLE AS : 2^{ème} appel des feuilles de présence de vos équipes sur centre n° 19 du plateau U6/U7 du 11 02 23 à FRETTOISE ES

PIERRELAYE FC : 2^{ème} appel des feuilles de plateau et feuille de présence des clubs de PIERREAYE FC & ST OUEN AS sur centre n° 20 du plateau U6/U7 du 11 02 23

ST OUEN L'AUMONE AS : 2^{ème} appel des feuilles de présence de vos équipes sur centre n° 20 du plateau U6/U7 du 11 02 23 à PIERRELAYE FC



PONTOISIENNE JS : 2^{ème} appel des feuilles de plateau et feuille de présence des clubs de PONTOISIENNE JS & ERMONT ACF sur centre n° 21 du plateau U6/U7 du 11 02 23

ERMONT ACF : 2^{ème} appel des feuilles de présence de vos équipes sur centre n° 21 du plateau U6/U7 du 11 02 23 à PONTOISIENNE JS

CHAMPAGNE SFC : 2^{ème} appel des feuilles de plateau et feuille de présence des clubs de CHAMPAGNE SFC – BOUFFEMONT ACF – ENTENTE BEAUMONT MOURS & VALLEE DE SAUSSERON sur centre n° 24 du plateau U6/U7 du 11 02 23

BOUFFEMONT ACF : 2^{ème} appel des feuilles de présence de vos équipes sur centre n° 24 du plateau U6/U7 du 11 02 23 à CHAMPAGNE SFC

ENTENTE BEAUMONT MOURS : 2^{ème} appel des feuilles de présence de vos équipes sur centre n° 24 du plateau U6/U7 du 11 02 23 à CHAMPAGNE SFC

2^{ème} APPEL DE FEUILLES CRITERIUM

CRITERIUM U10 / U11

GONESSE RC : 2^{ème} appel de feuille de match n° 25595262 du 18 02 23 – critérium U10/U11 Série 4 – Poule J contre ENTENTE SSG 4

SURVILLIERS AVENIR : 2^{ème} appel de feuille de match n° 25593321 du 11 03 23 – critérium U10/U11 Série 2 contre PIERRELAYE FC 2

MAGNY FC : 2^{ème} appel de feuille de match n° 25593385 du 11 03 23 – critérium U10/U11 Série 2 contre DEUIL ENGHIEU FC 6

ROISSY US : 2^{ème} appel de feuille de match n° 25593732 du 11 03 23 – critérium U10/U11 Série 3 contre MONTMORENCY FC 5

COURDIMANCHE AS : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 25593855 - 25593900 & 2593945 du 11 03 23 – critérium U10/U11 Série 4 contre ERMONT AMS 3 – 4 & 5

CHAMPAGNE SFC : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 25594150 & 2594195 du 11 03 23 – critérium U10/U11 Série 4 contre CERGY PONTOISE FC 5 & 6



AMENDES

ERMONT AMS : Non réception après 2^{ème} & dernier appel de feuilles de matchs n° 25593847 – 25593892 – 25593937 & 25593985 du 18 02 23 – critérium U10/U11 Série 4 - Poule A – B -C & D contre PONTOISIENNE JS 1 – 2 – 3 & 4

Amende : 30€ x 4 = 120€

BEZONS USO : Non réception après 2^{ème} & dernier appel de feuille de match n° 25603109 du 21 01 23 – critérium U12 Avenir – Poule B contre SARCELLES AAS 12

Amende : 30€

COSMO TAVERNY : Non réception après 2^{ème} & dernier appel de feuille de match n° 25603119 du 11 02 23 – critérium U12 Avenir – Poule B contre BEZONS USO 12

Amende : 30€

ST BRICE FC : Non réception après 2^{ème} & dernier appel de feuille de match n° 25603013 du 21 01 23 – critérium U13 Avenir – Poule A contre MONTMORENCY FC 1

Amende : 30€

MONTMORENCY FC : Non réception après 2^{ème} & dernier appel de feuille de match n° 25603021 du 04 02 23 – critérium U13 Avenir – Poule A contre GONESSE RC 1

Amende : 30€

ST OUEN L'AUMONE AS : Non réception après 2^{ème} & dernier appel de feuille de match n° 25591544 du 28 01 23 – critérium U12/U13 Série 2 – Poule E contre FRANCONVILLE FC 3

Amende : 30€

GOUSSAINVILLE FC : Non réception après 2^{ème} & dernier appel de feuilles de matchs n° 25591959 - 25591987 & 25592015 du 21 01 23 – critérium U12/U13 Série 3 – Poule D - E & F contre ECOUEN FC 1 - 2 & 3

Amende : 30€ x 3 = 90€

VILLIERS LE BEL FC : Non réception après 2^{ème} & dernier appel de feuilles de matchs n° 25592224 & 25602643 du 04 02 23 – critérium U12/U13 Série 4 – Poule C & D contre HERBLAY ES 3 & 4

Amende : 30€ x 2 = 60€

DEUIL ENGHEN FC : Non réception après 2^{ème} & dernier appel de feuille de match n° 25602650 du 11 02 23 – critérium U12/U13 Série 4 – Poule D contre VILLIERS FC 4

Amende : 30€

BEZONS USO : Non réception après 2^{ème} & dernier appel de feuilles de matchs n° 25592645 & 25592777 du 11 02 23 critérium U12/U13 Série 4 – Poule F & H contre ERMONT AMS 2 & 4

Amende : 30€ x 2 = 60€



ORGANISATION DES RASSEMBLEMENTS DE FIN DE SAISON

Finale Départementale du Festival Foot U13 & U13F le samedi 1^{er} avril 2023 à JOUY LE MOUTIER FC

Finale Départementale des Challenges U10 & U11 le samedi 22 avril 2023 à ST BRICE FC

Finale Départementale de la Coupe U12 le lundi 8 mai 2023 à ARNOUVILLE FAS

Journée Nationale U6 & U7 le samedi 10 Juin 2023

PROCHAINE RÉUNION LE LUNDI 27 MARS 2023 À PARTIR DE 18H00



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION RESTREINTE DU 22 MARS 2023

Présents Mmes Gontarczyk (Présidente) – Bastos
MM. Sénécal – Le Nagard

Assiste Mme Escroignard (Comité)

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL.

Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.

COMMUNICATION IMPORTANTE

En raison d'un bug informatique sur le site Internet du DVOF, la commission demande aux clubs de vérifier toutes les rencontres à jouer dans Footclub.



AUDITION

Centre n° 8 du Festival Foot U13

Après audition des personnes convoquées :

Pour le club de l'ENTENTE SSG

M. BARBOSA Antonio – Responsable de l'Équipe ENTENTE SSG 1

M. MENDES ANDRADE Sandro – Responsable de l'Équipe ENTENTE SSG 2

Pour le club de ST LEU FC

M. FROUG Yasser – Responsable de l'Équipe ST LEU FC 1 – Licence n° 2 544 444 187

Pour le club d'EAUBONNE CSM

M. MBOKOLO Joël – Responsable de l'Équipe EAUBONNE CSM 1 – **Absence Excusée**

Après avoir entendu les personnes présentes, la commission rappelle aux éducateurs que chacun doit prendre connaissance du règlement de la compétition concernée en amont, demander les explications si nécessaires auprès de ladite commission et donc appliquer ce règlement le jour de la tenue du centre.

L'aspect éducatif dans les compétitions du Foot Animation est primordial. La commission rappelle que chaque éducateur doit garantir le bon déroulement et l'équité de l'épreuve. Chaque éducateur a un devoir d'exemplarité, de respect de l'éthique et des valeurs de la FFF.

A la suite des divers échanges, la commission valide les résultats du centre n° 8.

RESULTATS DU 3^{ème} TOUR FESTIVAL FOOT U13 du 11 MARS 2023

Les équipes suivantes sont qualifiées pour la Finale Départementale qui aura lieu le Samedi 1^{er} Avril 2023

Centre n° 1	ST OUEN AS 1
Centre n° 2	VIARMES ASNIERES OL 1
Centre n° 3	COSMO TAVERNY 1
Centre n° 4	ST BRICE FC 1
Centre n° 5	PUISEUX LOUVRES FC 1
Centre n° 6	ARNOUVILLE FAS 1
Centre n° 7	Aucune équipe de qualifiée
Centre n° 8	ST LEU FC 1 – ENTENTE SSG 1
Centre n° 9	Aucune équipe de qualifiée
Centre n° 10	MONTMORENCY FC 1 DEUIL ENGHIEU FC 1 : disqualifiée pour 3 nouveaux joueurs
Centre n° 11	ROISSY US 1



- Centre n° 12** MONTMAGNY FC 1 – PERSAN US 1
- Centre n° 13** ENTENTE MMB 1
- Centre n° 14** CERGY PONTOISE FC 1
- Centre n° 15** SARCELLES AAS 1 – VILLIERS FC 1
- Centre n° 16** Aucune équipe de qualifiée

FINALE FESTIVAL FOOT U13 DU 1er AVRIL 2023

Les clubs cités ci-dessus sont invités à participer à la réunion préparatoire à la Finale Départementale du Festival Foot U13 qui aura lieu le LUNDI 27 MARS 2023 à 19h en visio.

Présence obligatoire de chaque éducateur responsable de l'équipe qualifiée.

Le lien sera envoyé via la messagerie officielle du club

Le tirage au sort des 2 poules aura lieu en direct

ORGANISATION DES RASSEMBLEMENTS DE FIN DE SAISON

Finale Départementale du Festival Foot U13 & U13F le samedi 1^{er} avril 2023 à JOUY LE MOUTIER FC

Finale Départementale des Challenges U10 & U11 le samedi 22 avril 2023 à ST BRICE FC

Finale Départementale de la Coupe U12 le lundi 8 mai 2023 à ARNOUVILLE FAS

Journée Nationale U6 & U7 le samedi 10 juin 2023

PROCHAINE RÉUNION LE LUNDI 27 MARS 2023 À PARTIR DE 18H00



COMMISSION FOOT ANIMATION SECTION FÉMININE

RÉUNION DU 20 MARS 2023

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Pour la saison 2022/2023, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.

RAPPEL

RAPPEL RÈGLEMENTS ET PRÉCONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

Article 44.2 –

Non envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe financière du D.V.O.F et match perdu par pénalité au club recevant.

Le club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée.

En cas de non-réponse de la part des deux clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité.

En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

- Match remis (arrêté municipal avec liste des matches concernés) = 50€

- Annulation de l'engagement après la parution du calendrier = 102€

- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée ☹️Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis après-midi à partir de 14h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ce jour avant 14h00.

RÉSULTATS DU 1^{er} TOUR DU FESTIVAL U13F

Les clubs qualifiés pour la finale du 01 AVRIL 2023 sont les suivants :

CENTRE 1 – ERMONT AS

CENTRE 2 – ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT

CENTRE 3 – ST OUEN L'AUMONE AS

CENTRE 4 – SARCELLES AAS

CENTRE 5 – ST BRICE FC

CENTRE 6 – ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN

CENTRE 7 – ST PRIX ES

CENTRE 8 – PONTOISIENNE JS



RÉSULTATS DU 1^{er} TOUR DU CHALLENGE U11F

Les clubs qualifiés pour la finale du 22 AVRIL 2023 sont les suivants :

CENTRE 1 –
CENTRE 2 – ST OUEN L'AUMONE AS
CENTRE 3 – FRANCONVILLE FC
CENTRE 4 –
CENTRE 5 – SARCELLES AAS
CENTRE 6 – CERGY PONTOISE FC
CENTRE 7 – ENT SANNOIS ST GRATIEN
CENTRE 8 – ST BRICE FC

MERCI POUR LES CENTRES 1 ET 4 DE RETOURNER LES FEUILLES DE MATCHS AU PLUS TARD LE 27 MARS 2023.

COURRIERS CLUBS

FOSES FU

Mail du 18/03/2023

Pris note de votre courrier concernant le problème que vous avez rencontré avec la tablette nous notons le score de 1-4, dans l'attente de la feuille de match de la part de Montmorency.

GARGES FCM

Mail du 20/03/2023

Pris note de votre courrier concernant le score de votre rencontre de 1-5 au lieu de 1-4.

FORFAIT AVISÉ

ERMONT AS

17/03/2023

U13F GROUPE C

MATCH DU 18/03/2023

1er Forfait avisé

MATCH REPORTÉ

LES RENCONTRES CI-DESSOUS DOIVENT ETRE AUTOMATIQUEMENT INVERSÉES SI LE 1^{ER}

CLUB CITÉ NE PEUT RECEVOIR – ARTICLE 6 DU RÈGLEMENT

MATCH DU 15/04/2023

U13F

GROUPE C

Match n°25517249

FRANCONVILLE FC 1 / GONESSE RC 1

Cette rencontre se jouera le 01/04/2023.



MATCH DU 11/03/2023

U13F

AVENIR

Match n°25604536

ENT SSG / SARCELLES AAS

Cette rencontre se jouera le 08/04/2023.

MODIFICATIONS SUR CRITÉRIUM U13F

MATCH DU 25/03/2023

CERGY PONTOISE FC

U13F GROUPE A

Match n°25516862

CERGY PONTOISE FC 1 / PONTOISIENNE JS 1

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au STADE DES MARADAS à PONTOISE.

Prévenir vos adversaires.

ST OUEN L'AUMÔNE AS

U13F **AVENIR**

Match n°25604545

SAINT OUEN L'AUMÔNE AS 1 / ARGENTEUIL RC 1

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au STADE LUCIEN ESCUTARY à ST OUEN L'AUMÔNE.

Prévenir vos adversaires.

MODIFICATIONS SUR CRITÉRIUM U11F

MATCH DU 25/03/2023

AS ERMONT

U11F GROUPE A

Match n°25514779

ERMONT AS 1 / ERAGNY FC 1

INVERSION DE MATCH :

Changement de stade et d'horaire :

Cette rencontre se jouera au Parc des sports Louis Larue à Eragny sur Oise à 11h00.

MATCH DU 15/04/2023

ENTENTE BEAUMONT MOURS

U11F GROUPE C

Match n°25514857

ENT BEAUMONT MOURS 1 / SAINT OUEN L'AUMÔNE AS 1

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au stade municipal 1 à Mours.



APPEL À LA FEUILLE DE MATCH

ARGENTEUIL FC

1er Appel non-réception feuille de centre dans FAL le 13/03/2023

2ème Appel non-réception feuille de centre dans FAL le 20/03/2023

ADAMOIS OL

U13F GROUPE A

MATCH N°25516860 DU 18/03/2023

ADAMOIS OL 1 / BEZONS USO 1

1er Appel à la feuille de match le 20/03/2023

ENT HERBLAY ST LEU

U13F GROUPE A

MATCH N°25516861 DU 18/03/2023

ENT HERBLAY ST LEU 1 / DEUIL ENGHIEU FC 1

1er Appel à la feuille de match le 20/03/2023

SOISY ANDILLY MARGENCY

U13F GROUPE A

MATCH N°25516859 DU 18/03/2023

SOISY ANDILLY MARGENCY FC 1 / CERGY PONTOISE FC 1

1er Appel à la feuille de match le 20/03/2023



MARS

PLATEAU U9F

PLATEAU U9F DU 25/03/2023				
CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	NBRE D'EQUIPE
ST BRICE FC				
VANDENDYCK JERÔME 06 17 94 00 61	STADE LEON GRAFFIN, 2 rue de la forêt, St Brice sous forêt	11h00	FOSSES FU	2
			ST BRICE FC	1
			GARGES FCM	1
			SOISY ANDILLY MARGENCY FC	2
			ARGENTEUIL FC	1
			GONESSE RC	1
			PERSAN US 03	1
			ENT BEAUMONT MOURS	1
			ERMONT AS	1
COSMO TAVERNY	1			
NOMBRE TOTAL D'EQUIPE				12

AVRIL

RASSEMBLEMENT U7F

RASSEMBLEMENT U7F DU 01/04/2023				
CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	NBRE D'EQUIPE
SOISY ANDILLY MARGENCY FC				
DE SOUSA SEBASTIEN 06 69 94 74 56	Stade du Dr Schweitzer, 40 Rue d'Andilly, Soisy sous Montmorency	11H00	FOSSES FU	2
			SOISY ANDILLY MARGENCY FC	2
			GONESSE RC	1
NOMBRE TOTAL D'EQUIPE				5



PLATEAU U9F

PLATEAU U9F DU 15/04/2023				
CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	NBRE D'EQUIPE
PERSAN US 03				
KERBAT VALERIE06 72 98 42 53	STADE LOUIS ODINOT, rue Etienne Dolet, PERSAN	11H00	FOSSÉS FU	2
			ST BRICE FC	1
			GARGES FCM	1
			SOISY ANDILLY MARGENCY FC	2
			ARGENTEUIL FC	1
			GONESSE RC	1
			MARLY LA VILLE ES	1
			PERSAN US 03	1
			ENT BEAUMONT MOURS	1
			ERMONT AS	1
COSMO TAVERNY	1			
NOMBRE TOTAL D'EQUIPE				13

MAI

PLATEAU U9F

PLATEAU U9F DU 13/05/2023				
CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	NBRE D'EQUIPE
FOSSÉS FU				
DELIGNE MICHAEL 06 63 82 86 86	STADE AUGUSTE DELAUNE, Rue du Grand Tremblay, FOSSÉS	10H00	FOSSÉS FU	2
			ST BRICE FC	1
			GARGES FCM	1
			SOISY ANDILLY MARGENCY FC	2
			ARGENTEUIL FC	1
			GONESSE RC	1
			MARLY LA VILLE ES	1
			PERSAN US 03	1
			ENT BEAUMONT MOURS	1
			ERMONT AS	1
COSMO TAVERNY	1			
NOMBRE TOTAL D'EQUIPE				13



RASSEMBLEMENT U7F

RASSEMBLEMENT U7F DU 20/05/2023				
CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	NBRE D'EQUIPE
GONESSE RC				
LALOY LAETITIA 06 48 72 04 25	STADE E. COGNEVAUT, Rue de Claret, GONESSE	11H00	FOSSES FU	2
			SOISY ANDILLY MARGENCY FC	2
			GONESSE RC	1
NOMBRE TOTAL D'EQUIPE				5



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 20 MARS 2023

Présents : MM. Le Nagard (Président) - Duclos

Assistent : MM. Vernet (Comité) - Chéroux (Cda)

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



APPEL À VOLONTAIRES

Le DVOF et la Commission Futsal recherche des volontaires désirant intégrer la commission afin d'aider à la gestion des Compétitions Seniors (Championnat et Coupe du Val-d'Oise) et des Compétitions Jeunes (U7 à U16).
Les volontaires peuvent faire acte de candidature en remplissant le document disponible sur le site du DVOF :

Documents / Commissions / Candidature dans une Commission du DVOF

COMMUNICATION IMPORTANTE

En raison d'un bug informatique sur le site Internet du DVOF, la commission demande aux clubs de vérifier toutes les rencontres de critérium à jouer sur Footclubs.

COURRIERS CLUBS

Marcouville City CP : Mail du 08-03-23

Pris note de votre confirmation d'engagement de 2 équipes U13 et 2 équipes U11 pour la phase 2.

Marcouville City CP : Mail du 08-03-23 (Footclubs)

Pris note de votre demande de report de la rencontre n° 25063173 Senior D2 Poule A contre Les Sportifs de Garges 3 au dimanche 26-03-23 à 15H Accord des 2 clubs. Accord de la commission.

My Sarcelles Futsal : Mail du 08-03-23 (Footclubs)

Pris note de votre demande de report de la rencontre n° 25063179 Senior D2 Poule A contre Marcouville City CP 4 au vendredi 31-03-23. Accord des 2 clubs. Accord de la commission.

Marcouville City CP : Mail du 09-03-23

Pris note du résultat des rencontres ci-dessous :

Critérium U11 : Marcouville 1 / Ermont Ams 1 du 05-02

Critérium U13 : Sportifs de Garges 2 / Marcouville 2 du 19-02-23

Critérium U15 : Garges Djibson 1 / Marcouville 2 du 19-02-23

Attainville Futsal : Mail du 09-03-23

Pris note de votre demande de report de la rencontre Senior D2 contre Gadjostarr Fc en raison de la rencontre de la Coupe Nationale Senior le samedi 11-03-23.

Accord de la commission.

Ermont Ams : Mail du 10-03-23

Confirmation du résultat de la rencontre critérium U11 : Marcouville 1 / Ermont du 04-02-23.

Bezons Futsal Club : Mail du 11-03-23

Pris note de votre forfait non avisé (hors délai) pour la rencontre du 11-03-23 à St Brice Aso.

Sannois Fce : Mail du 13-03-23

Pris note de l'indisponibilité du gymnase Voltaire pour le plateau U9 le dimanche 19-03-23.

La commission est dans l'obligation d'annuler le plateau prévu à Sannois.

Avicenne Asc : Mail du 13-03-23

Pris note de l'indisponibilité du Gymnase Philippe Hémet le samedi 18-03-23 (attestation mairie jointe).

La commission reporte la rencontre contre Arnouville Asc à une date ultérieure.

La commission vous demande de proposer une date en semaine pour jouer cette rencontre.

Persanaise Cfg : Mail du 13-03-23 (Footclubs)

Pris note de votre demande de report de la rencontre CVO n° 25733879 CVO contre Attainville Futsal au lundi 10-04-23 à 21H. Accord des 2 clubs. Accord de la commission.



Persanaise Cfj : Mail du 13-03-23

Réception de votre feuille de présence du plateau U7 du 04-02-23 à Marcouville.

Votre feuille n'était pas enregistrée sur FAL.

Persanaise Cfj : Mail du 14-03-23

Pris note de votre proposition en accord avec Marcouville City CP de reporter la rencontre U15 n° **25660349** le dimanche 19-03-23 à 11H.

Accord de la commission.

Lpiff : Mail du 14-03-23

Pris note de votre information concernant le report de la rencontre Futsal R3 Avicenne Asc contre La Toile au samedi 08-04-23.

Pris note de votre demande de reporter la rencontre CVO Futsal Avicenne Asc contre Cergy-Pontoise Fc à une date ultérieure.

Sannois Fce : Mail du 14-03-23

Pris note de votre demande pour décaler la rencontre U15 contre Marcouville au dimanche 26-03-23 à 16H00.

Accord de la commission.

COUPE CVO FUTSAL

TIRAGE 1/4 FINALE

Les rencontres des 1/4 de Finale auront lieu :

Semaine **14** du **03-04** au **09-04-23**

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	25733879	PERSANAISE CFJ 1	ATTAINVILLE FUTSAL C 1	Lun 10-04-23 à 21H00
2	25733881	SPORTIFS DE GARGES 1	GOUSSAINVILLE FC 1	Sam 08-04-23 à 17H00
3	25733883	AVICENNE ASC 1	CERGY-PONTOISE FC 1	Sam 08-04-23 à 20H00
4	25733885	MARCOUVILLE CITY CP 2	ASF ARGENTEUIL 1	Sam 08-04-23 à 16H00

Arbitrage :

Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.

Prévenir la commission et la CDA.



COUPE COMITÉ FUTSAL

TIRAGE 1/4 FINALE

Les rencontres des 1/4 de Finale auront lieu :
Semaine **14** du **03-04** au **09-04-23**

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	25776077	MONTMORENCY FUTSAL 2	ATTAINVILLE FUTSAL C 2	Sam 08-04-23 à 11H00
2	25776078	SANNOIS FCE 2	MARCOUVILLE CITY CP 3	Sam 08-04-23 à 18H30
3	25776079	AFS VAUREAL 2	AVICENNE ASC 2	Ven 07-04-23 à 21H00
4	25776080	SPORTIFS DE GARGES 3	SPORTIFS DE GARGES 2	Sam 08-04-23 à 15H00

Arbitrage :

Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.
Prévenir la commission et la CDA.



TIRAGE 1/2 FINALE

Les rencontres des 1/2 de Finale auront lieu :

Semaine 17 du 24-04 au 30-04-23 ou Semaine 18 du 01-05 au 07-05-23

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1		Vainqueur Match N° 1	Vainqueur Match N° 3	
2		Vainqueur Match N° 2	Vainqueur Match N° 4	

MATCHS REPORTÉS SANS DATE

SENIOR D1

Match n° 24897355 : Avicenne Asc 2 / Arnouville Usc 1 :

CVO FUTSAL

Match n° 25733883 : Avicenne Asc 1 / Cergy-Pontoise Fc

La commission demande au club d'Avicenne Asc de proposer des dates en semaine pour disputer ces rencontres.

MATCHS REMIS

SENIOR D2

Match n° 25063074 : Gadjostarr Fc 1 / Attainville Futsal 3 : le samedi 08-04-23 à 20H00

RETOUR COMMISSION STATUTS ET RÈGLEMENTS

Du 06 Mars 2023

SENIOR D1

Match n° 24897336 : Asf Vauréal 1 / Sannois Fce 1 du 10-02-23

Match perdu par pénalité à l'équipe de Sannois Fce 1

Sannois Fce 1 : 0 But -1 point

Afs Vauréal 1 : 4 Buts 3 points

CONFIRMATION DE RÉSULTAT

SENIOR D2

Match n° 25063075 : Asf Vauréal 2 / Sannois Fce 2 du 10-03-23

Lecture de la feuille de match. Lecture du rapport de l'arbitre.

Match arrêté, équipe de Sannois Fce incomplète à la 25^{ème} minute.

Match perdu par pénalité à l'équipe de Sannois Fce 2

Sannois Fce 2 : 0 But -1 point

Afs Vauréal 2 : 10 Buts 3 points



1^{er} FORFAIT NON AVISÉ

SENIOR D2

Match n° 25063119 : St Brice Aso 1 / Bezons Futsal 2 du 11-03-23

Lecture de la feuille de match. Lecture du rapport de l'arbitre.

Bezons Futsal 2 : 1^{er} forfait non avisé

St Brice Aso 1 : 5 Buts 3 Points

Bezons Futsal 2 : 0 But -1 Point

Bezons Futsal : **Amende 24 €**

NON RÉCEPTION FEUILLE DE MATCH APRÈS 2 RÉCLAMATIONS

CRITÉRIUM U11

Match n° 25254999 : Marcouville City CP 1 / Ermont Ams 1 du 05-02-23

Information du résultat par les 2 clubs.

Marcouville City CP 1 : 1 But

Ermont Ams 1 : 7 Buts

Marcouville City CP : **amende 30€**

CRITÉRIUM U15

Match n° 25677539 : Garges Djibson Asc 2 / Marcouville City CP 1 du 19-02-23

Information du résultat par le club visiteur

Match perdu par pénalité au club recevant et amende de 52€.

Garges Djibson Asc 2 : 0 But

Marcouville City CP 1 : 4 Buts

Garges Djibson Asc : **amende 52€**

1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

SENIOR D2

Match n° 25063072 : Osny United 2 / Combo Futsal 2 du 11-03-23

Match n° 25063076 : Osny United 2 / Rc Argenteuil 1 du 18-03-23

CRITÉRIUM U11

Match n° 25255009 : Ermont Ams 1 / Sportifs de Garges 1 du 18-03-23

CRITÉRIUM U15

Match n° 25660349 : Persanaise Cfj 1 / Marcouville City CP 2 du 19-03-23

Match n° 25677546 : Combo Futsal 1 / Sannois Fce 1 du 12-03-23



2^{ème} APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

CRITÉRIUM U13

Match n° 25255442 : Sportifs de Garges 2 / Marcouville City CP 1 du 19-02-23

Match n° 25255443 : Sportifs de Garges 1 / Attainville Futsal C 2 du 19-02-23

CRITÉRIUM U11 – 2^{ème} PHASE

GROUPE DE 6

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
Sa 08.04.23 Di 09.04.23	Sa 22.04.23 Di 23.04.23	Sa 20.05.23 Di 21.05.23	Sa 27.05.23 Di 28.05.23	Sa 03.06.23 Di 04.06.23
1 - 2	3 - 1	1 - 4	5 - 1	1 - 6
6 - 3	2 - 4	3 - 5	4 - 6	5 - 2
4 - 5	5 - 6	6 - 2	2 - 3	3 - 4

CRITÉRIUM U11 FUTSAL GR A		
1	580882	MARCOUVILLE CITY CP 1
2		EXEMPT
3	551390	ERMONT AMS 1
4	553776	GARGES DJIBSON ASC 1
5	561071	ASF ARGENTEUIL 1
6	590442	LES SPORTIFS DE GARGES 1

CRITÉRIUM U11 FUTSAL GR B		
1	850343	ATTAINVILLE FUTSAL 1
2	580882	MARCOUVILLE CITY CP 2
3	580869	PERSANAISE CFJ 1
4	580869	PERSANAISE CFJ 2
5	590442	LES SPORTIFS DE GARGES 2
6	550554	SANNOIS FCE 1

N°	CRITERIUM U13	ADRESSE DES GYMNASES	HORAIRES
561 071	ASF ARGENTEUIL	Gymnase, Pierre de Coubertin, 2 Rue des Cévennes, 95100 Argenteuil	Le Dimanche à 12H00
850 343	ATTAINVILLE FUTSAL 1 & 2	Gymnase Municipal, Chemin de Mesnil Aubry, 95570 Attainville	Le Samedi à 14H00
551 390	ERMONT AmS	Gymnase Auguste Renoir, 20 Rue du Syndicat 95120 ERMONT	Le Samedi à 10H30
553 776	GARGES GIBSON FUTSAL ASC	Gymnase Allende Néruda, Allée Jules Ferry, 95140 Garges	Le Samedi à 11H00
590 442	LES SPORTIFS DE GARGES	Gymnase Jean Jaurès, Rue René Blouet, 95140 Garges les Gonesse	Le Dimanche à 16H45
580 882	MARCOUVILLE CITY CP 1 & 2	Gymnase Philippe Hemet, 1 Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	Le Dimanche à 12H30
550 552	SANNOIS FCE	Gymnase Voltaire, 2 rue des Garonnes, 95110 SANNOIS	Le Dimanche à 15H00



PLATEAU FUTSAL JEUNES

Pour participer aux plateaux officiels, les joueur(e)s doivent avoir une licence validée par la LPIFF.

Les documents concernant l'organisation des plateaux Futsal U7 et U9 sont disponibles sur le site du DVOF :
Rubrique : Documents-Formulaire-Futsal-Feuille de plateau U7-U9 et Feuille de Présence U7-U9.

Les clubs visiteurs doivent se déplacer avec la feuille de présence remplie et la donner au club recevant.

Le club recevant doit remplir la feuille de plateau et transmettre celle-ci et les feuilles de présence des clubs au DVOF **par l'intermédiaire de l'application FAL.**

1^{er} APPEL FEUILLE DE PLATEAU OU DE PRÉSENCE CLUB

PLATEAU U9 du 12-02-23

Persanaise Cfj : 1^{er} appel feuille de présence des équipes sur le plateau U9 du 12-02-23 à Garges Djibson.

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL

PLATEAU U7 du 12-03-23

Argenteuil Asf : 1^{er} appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U7 du 12-03-23.

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL

PLATEAU U9 du 19-03-23

Persanaise Cfj : 1^{er} appel feuille de présence des équipes sur le plateau U9 du 19-03-23 à Persan Cfj

Attainville Futsal : 1^{er} appel feuille de présence des équipes sur le plateau U9 du 19-03-23 à Persan Cfj

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL



PLATEAU FUTSAL U9

Week-end des 01 et 02 Avril 2023			
Club centre	Adresse du Gymnqse	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 1 Avril 2023 (Coup d'envoi à 09h00)			
Attainville Futsal	Gymnase Municipal Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	6	Attainville Futsal (1&2) Garges Djibson Asc (1&2) Persanaise Cfj (1&2)
Dimanche 2 Avril 2023 (Coup d'envoi à 10h00)			
AsF Argenteuil	Gymnase Pierre de Coubertin 2, rue des Cévennes 95100 Argenteuil	6	AsF Argenteuil Les Sportifs de Garges Marcouville City CP (1&2) Sannois Fce
Week-ed des 22 et 23 Avril, 2023			
Club centre	Adresse du Gymnqse	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Dimanche 16 Avril 2023 (coup d'envoi à 10h00)			
Les Sportifs de Garges	Gymnase Jean Jaurès Rue René Blouet 95140 Garges les Gonesse	6	AsF Argenteuil Garges Djibson Asc (1&2) Les Sportifs de Garges Persanaise Cfj (1&2)
Dimanche 23 Avril 2023 (coup d'envoi à 14h30)			
Sannois Fce	Gymnase Voltaire 2, rue des Garonnes 95110 Sannois	5	Attainville Futsal (1&2) Marcouville City CP (1&2) Sannois Fce



PLATEAU FUTSAL U7

Journée N°8 - Week-end des 25 et 26 Mars 2023			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 25 Mars 2023 (coup d'envoi à 09h30)			
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	10	AsF Argenteuil (1&2) Ermont Ams (1&2) Garges Djibson Asc Marcouville City (1&2) Persanaise Cfj (1 & 2) Sannois Fce
Journée N°9 - Week-end des 15 et 16 Avril 2023			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Dimanche 09 Avril 2023 (coup d'envoi à 09h00)			
Persanaise Cfj	Gymnase Jacques Duclos Rue Jean Catelas 95340 Persan	8	AsF Argenteuil (1&2) Garges Djibson Asc Marcouville City (1&2) Persanaise Cfj (1 & 2) Sannois Fce
Journée N°10 - Week-end des 13 et 14 Mai 2023			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Dimanche 14 Mai 2023 (coup d'envoi à 10h00)			
AsF Argenteuil	Gymnase Pierre de Coubertin 2, rue des Cévennes 95100 Argenteuil	8	AsF Argenteuil (1&2) Garges Djibson Asc Marcouville City (1&2) Persanaise Cfj (1 & 2) Sannois Fce

AMENDES

Garges Djibson Asc : Non transmission feuille de plateau et feuilles de présence des équipes visiteuses sur le plateau U9 du 12-02-23 à Garges Djibson.

Amende : 2 x 30 € = 60 €

Ermont Ams : Absence non excusée d'une équipe à un plateau.

Forfait non avisé (non-réception de mail avant le vendredi 12h) sur le plateau U9 du 19-03-23 à Persan Cfj.

Amende = 10€

RETOUR DES TROPHÉES FUTSAL

La commission Futsal demande aux clubs de bien vouloir ramener les Coupes Futsal au secrétariat du DVOF.

La date limite pour le retour des coupes au DVOF est fixée au **vendredi 31 mars 2023**.

Coupe Comité Futsal : Marcouville City CP

A cette date la commission appliquera les pénalités financières prévues.



FINALES COUPES COMITÉ ET CVO FUTSAL

Appel à candidature pour l'organisation des Finales Comité et CVO Futsal.

Les clubs souhaitant accueillir les finales Comité et CVO Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

Dates : Week-end des 3 et 4 juin 2003

Obligation club : Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.

Prochaine réunion
Lundi 03 avril à 18H30



COMMISSION CDIF

RÉUNION DU 21 MARS 2023

Présents : MM. Plassart – Lacour.

Assistent : MM. Diaz (Comité) – Letellier (Comité).

RECOMPENSES

SAISON 2022/2023

« DIRIGEANTS MÉRITANTS » et « BÉNÉVOLES DU MOIS »

Pour mettre à l'honneur vos bénévoles, le District du Val-d'Oise de Football propose aux clubs de désigner dès à présent leurs candidats.

**Des fiches d'inscription sont à disposition à la fin de ce procès-verbal.
Date limite des inscriptions, le mardi 25 avril 2023.**

Les distinctions seront remises à la fin de la saison

FMI – UTILISATION DES TABLETTES

Depuis le début de la saison 2022/2023, toutes les catégories, Filles comme Garçons, de U10 jusqu'au Critérium +55 ans, Football classique comme Futsal sont soumises à l'utilisation de la FMI.

Les sanctions sont reprises à l'article 44.4 du Règlement Sportif du DVOF.

Pour permettre les mises à jour automatiques de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end sur un ordinateur et de récupérer les rencontres sur la tablette.

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI

3.9.0.0

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes et visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduit à cette situation avant le lundi midi SUIVANT LE MATCH

La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)

Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non-utilisation).



**Par souci d'efficacité, il est nécessaire dans vos mails de noter
La date, la catégorie, la division et la poule.**

Exemple :

Date 21/10/2022	Catégorie SENIORS	Division D2	Poule A
-----------------	-------------------	-------------	---------

Sans ces informations vos courriers ne seront pas traités.

Nous vous remercions de votre retour.

La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.

FMI – RAPPELS IMPORTANTS

La FMI est disponible sur le store Google VERSION 3.9.0.0 Vous retrouverez cette version sous le nom (Feuille de Match Informatisée VERSION 3.9.0.0). Cette version est disponible sur le Store Apple.

Cette version est obligatoire.

Bonne saison à vous !

FMI

**« JE NE PEUX PAS RÉCUPÉRER LES RENCONTRES »
EFFACER LES DONNÉES - VIDER LE CACHE**

À chaque fois que l'on synchronise, et que l'on utilise la FMI, on ajoute une FMI sur l'ancienne sans jamais vider la mémoire.

Au bout d'un certain temps, le système peut se bloquer et des anomalies diverses et variées apparaissent. Pour éviter cela il faut où « effacer les données "et "vider le cache" de l'application ce qui permet de libérer de la mémoire et d'éviter un bon nombre de ces problèmes.

Donc de temps en temps, avant d'effectuer une synchronisation, vous pouvez nettoyer la mémoire de la FMI.

Mode opératoire

PREREQUIS

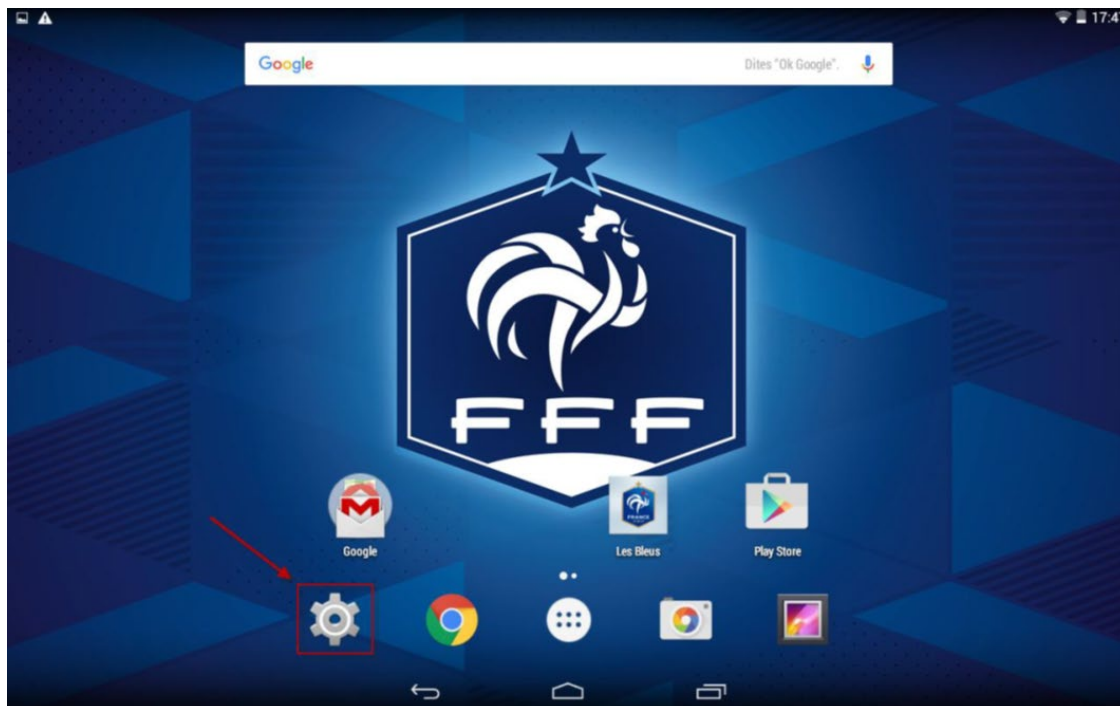
1-Se connecter à l'application feuille de match et appuyer sur transmettre si vous avez une préparation à transmettre.

2-Vérifier que vous n'avez aucun match « en cours ».

3-Fermer l'application



☐ Allez dans paramètres de la tablette.

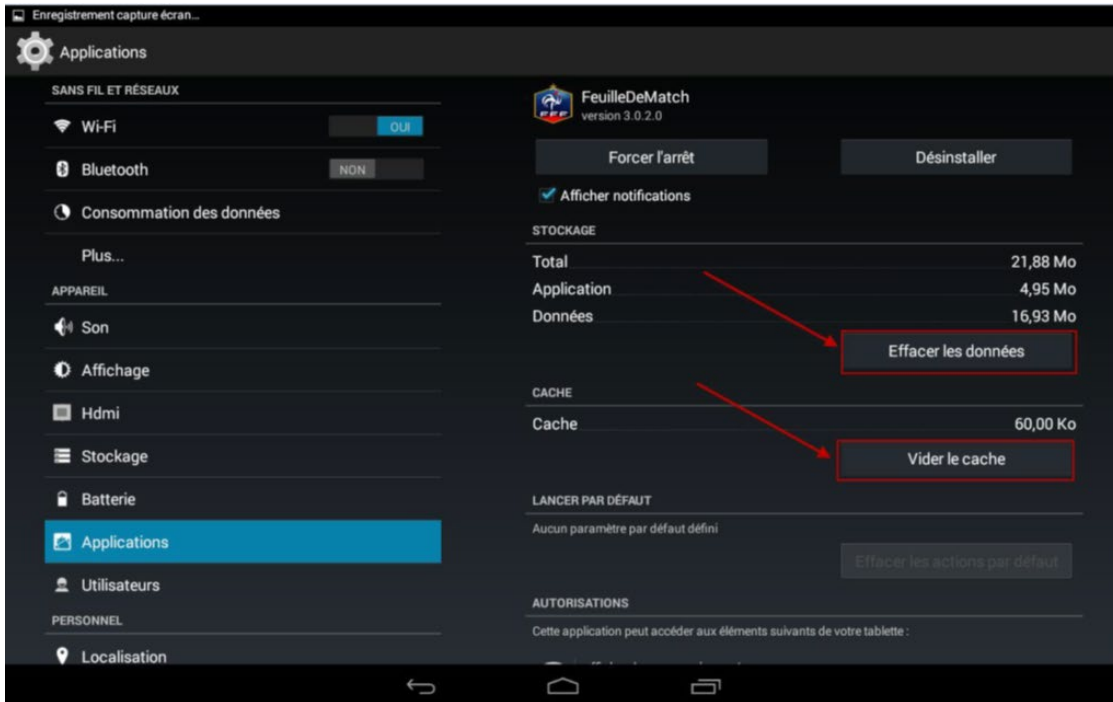


☐ Sélectionnez Application puis Feuille de Match





? Effacer les données et vider le cache

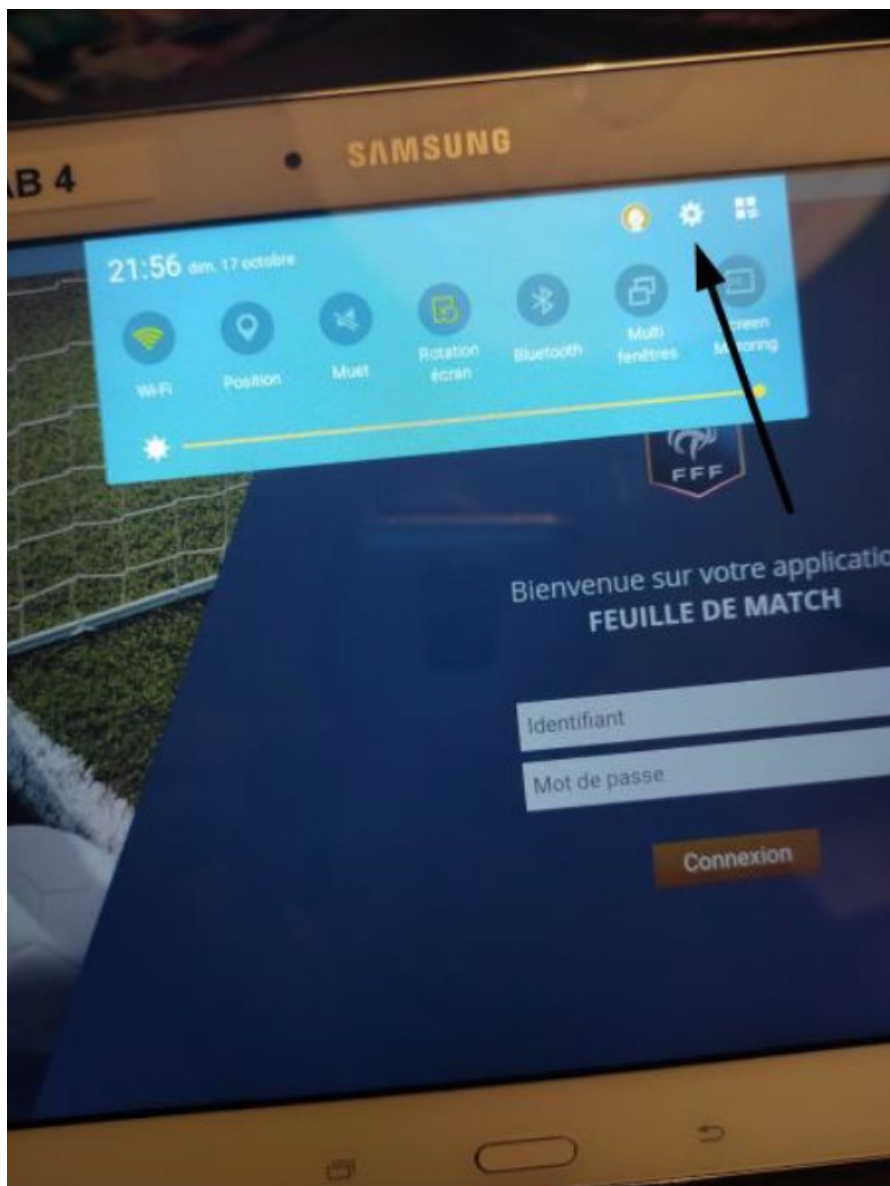


? Revenir à l'écran d'accueil puis sur l'application FMI.



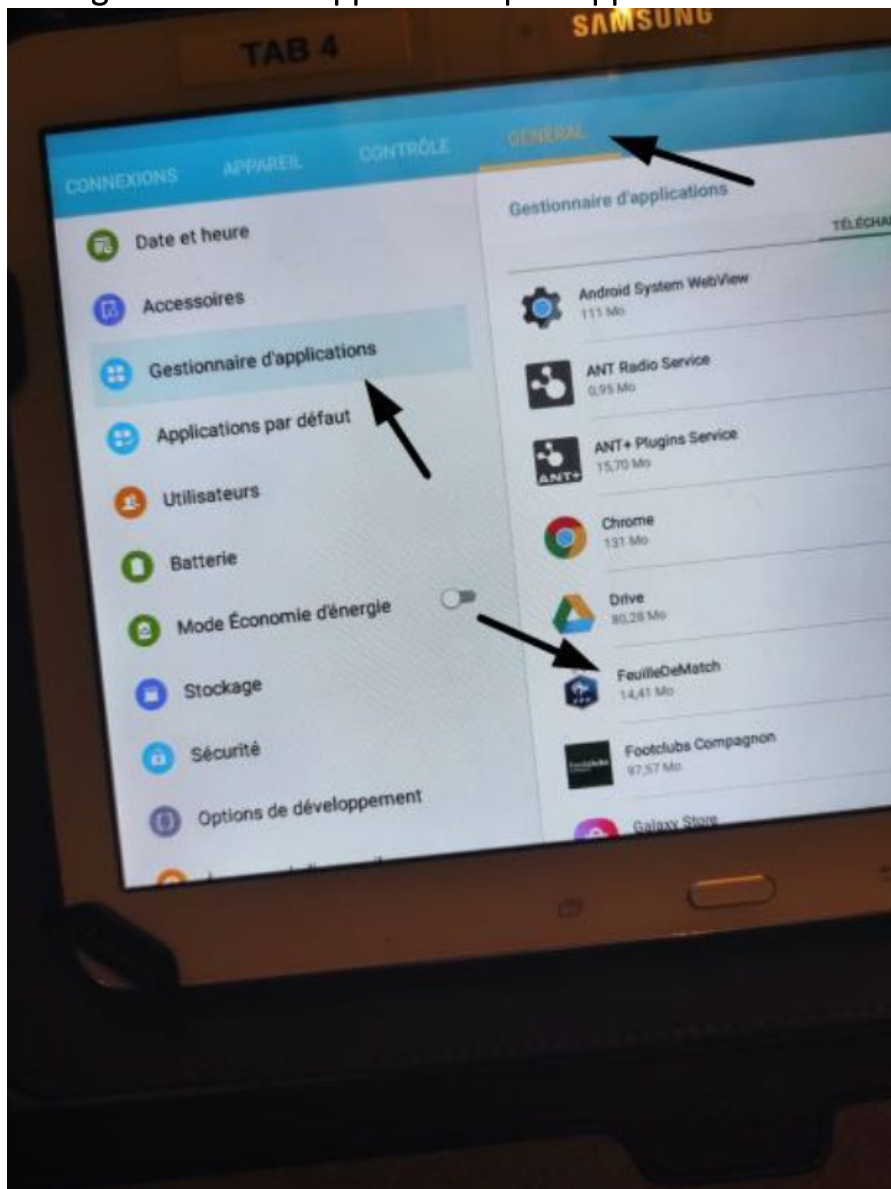
AUTRES TABLETTES

🔗 Allez dans paramètres de la tablette.



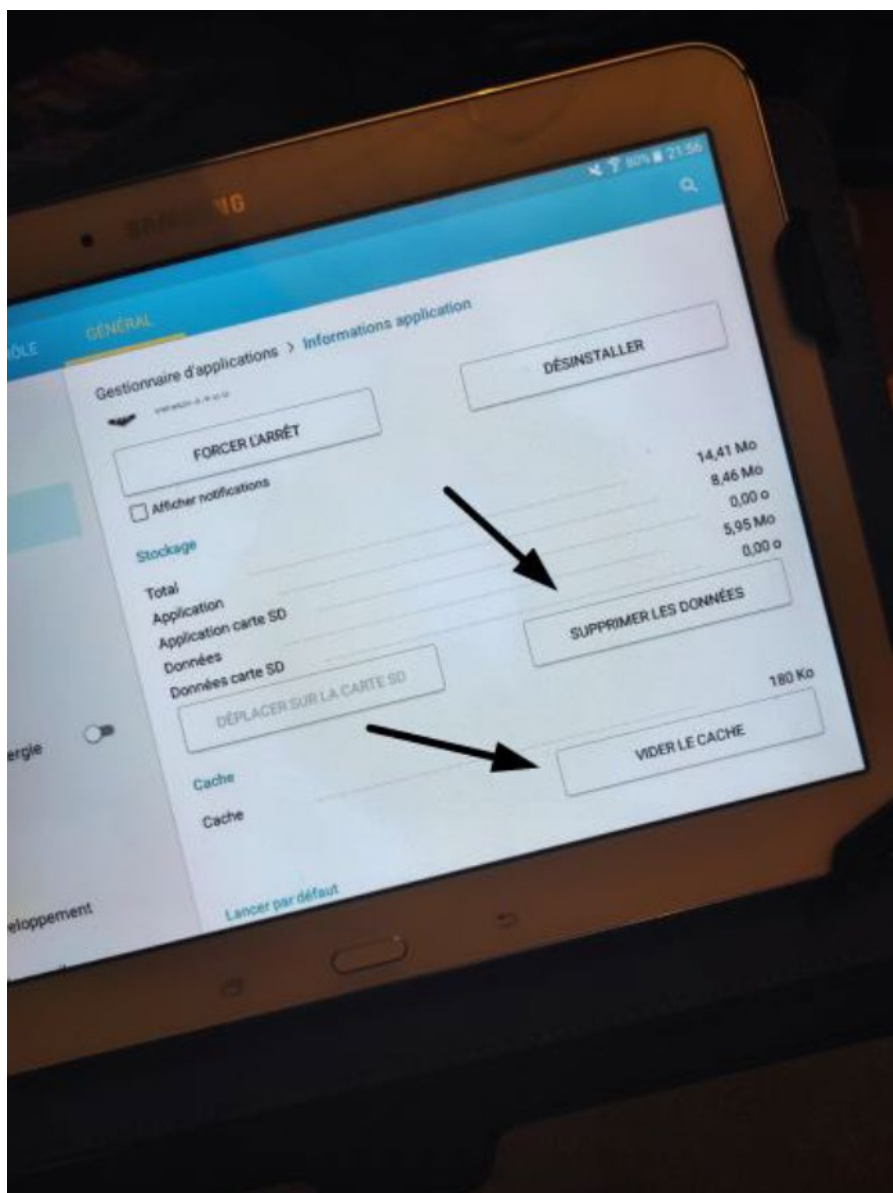


🔍 Allez dans menu gestionnaire d'applications puis application Feuille de match





❓ Supprimer les données et Vider le cache



Réouvrir la session utilisateur sur Feuille de Match et récupérer les rencontres
La récupération se termine en quelques secondes !



DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL

DIRIGEANT

M É R I T A N T

2023

CANDIDATURE

1 seul dossier par club - NB : Tout dossier sera vérifié par la CDIF et par nos services administratifs - (Nombre d'années de dirigeant – aspects disciplinaires)

CLUB :

Licence dirigeant N° :

Nom – Prénom :

Date de naissance :

Fonction au sein du club :

Ancienneté au club : ans

Attention : le candidat doit avoir un parcours avec licence dirigeant de 10 ans minimum, dans un ou plusieurs clubs)

Distinctions obtenues (FFF, LPIFF, Jeunesse et Sports) :

.....

Atteste sur l'honneur que le Dirigeant désigné ci-dessus occupe sa fonction au sein du club de manière totalement bénévole, désintéressée et a un comportement exemplaire et irréprochable.

Date

Cachet du Club

Nom, Prénom et
signature du Président

NB : Document à transmettre au DVOF avant le 25 avril 2023





Opération bénévole du mois

Saison 2022/2023

DVOF/CDIF

Nom du Club/N° d’Affiliation :

Bénévole du mois proposé :

N°licence :

Nom : Prénom :

Année de naissance : Taille pour 1 Polo (L, XL ?...) :

Ancienneté en tant que bénévole au sein du Club : (en nombre d’années)

.....

Commentaires sur son parcours/son profil :

Commentaires sur ses missions :

Signature Président(e) et/ou tampon du clubs

Date :

Avis CDIF : (réservé)

Nota Béné : Le « bénévole du mois » se distingue du « dirigeant méritant » par le fait qu’aucune ancienneté de licence dirigeant n’est demandée.
Seuls son travail et son implication en tant que bénévole sont évalués.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 21 MARS 2023

Présents : MM. Febvay – Lacour- Da Mata- Plassart

À TOUS LES CLUBS DU VAL-D'OISE

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

SECURITÉ

Article 3.4

LES ZONES DE SÉCURITÉ

Une surface appelée « zone de sécurité augmentée », en arrière de la ligne de but ou en périphérie de toute l'aire de jeu, est obligatoire selon les conditions énoncées ci-après.

La zone de sécurité augmentée intègre la zone de sécurité et la prolonge éventuellement en fonction du niveau de classement.

En dehors des exceptions prévues dans ce règlement, des autorisations accordées par les lois du jeu de l'IFAB et dans le respect de l'article 3.7,

Aucun obstacle, matériel ou équipement ne peut exister dans la zone de sécurité.

FORMATION

Formation des commissaires aux outils informatiques.

Programmation des rendez-vous pour les futures visites de classement (terrain et éclairage)

CLASSEMENT

Ville de VIARMES : NNI 956520102

M. FEBVAY et M. DA MATA de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives se sont déplacés le lundi 20 mars 2023 à 14h00, au Stade MASPOLI 2, rue Jean MOULIN, pour confirmation de classement de l'installation.

INFORMATIONS TERRAIN

Ville de ERMONT : NNI 952190102

Un rapport de délégation nous indique la surface synthétique du terrain annexe Auguste RENOIR, située devant les bancs, se décolle par plaques. La municipalité a été avisé de la situation.

Ville de GOUSSAINVILLE : NNI 952800102 / 03

Un rapport de délégation nous indique la zone technique des terrains synthétiques, n'est pas tracée. La municipalité a été avisé de la situation.



COURRIER

La commission accuse réception du P.V. de la C.R.T.I.S.
Remerciements.

RAPPEL

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne sont invités à vérifier le classement de leur(s) terrain(s) en éclairage.



DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

PV du 22 Mars 2023

DÉLÉGATIONS - DÉSIGNATIONS

Rencontres du 02 Avril 2023

U18 D1

Match 24685160 : Sarcelles AAS / Cormeillais ACS

Délégué M. Gérard Alcan

Match 24685162 : Ecouen FC / Adamois OL

Délégué M. Michel Bailliez

Match 24685163 : St Leu FC / Villiers le Bel FC

Délégué M. Joseph Plassart

Match 24685164 : Garges FCM / Argenteuil RC

Délégué M. Fabrice Gondel

Match 24685165: Ermont Ams / Bezons USO

Délégué M. Thierry Paumier

Seniors D1

Match 24615840: Groslay FC / Osny FC

Déléguée Mme. Béatrice Zami

Match 24615841 : St Leu FC / Goussainville FC

Délégué M. Philippe Calvé

Match 24615842 : Villiers le Bel FC / Entente SSG

Délégué M. Faouzi Belhamra

Match 24615843: Persan US / St Brice FC

Délégué M. Christophe Gauvin

Match 24615844 : Marly la Ville ES / Ecouen FC

Délégué M. Jean-Pierre Lacour



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU FAIR-PLAY & DE L'ÉTHIQUE



Réunion du 16 mars 2023

- Présents :** MM. Guy BLONDEAU, Guy PINCEMIN
- Assiste :** M. José DIAZ
- Excusés :** Mme Isabelle ESCROIGNARD,
MM. Rudy FOURMANN, Laurent COKGUL

INFORMATION IMPORTANTE

Toutes les décisions prises par la commission sont susceptibles d'appel devant le Comité d'appel chargé des affaires courantes du DVOF.

COMMUNIQUÉ

ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DU FAIR-PLAY et LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS

La commission invite les clubs ayant mis en place, ou souhaitant mettre en place, des actions pour le développement du Fair-Play et la lutte contre les incivilités à venir partager leur expérience.

Les membres de la commission Fair-play sont disponibles pour apporter leur aide aux clubs agissant dans ce sens.

CHALLENGES « FAIR-PLAY » du DVOF

La commission invite les dirigeants, éducateurs et joueurs à prendre connaissance du règlement des challenges « Fair-play » du DVOF en vigueur pour la saison 2022/2022 (Site du DVOF / Documents / Règlements / Challenge du Fair-play)



CHALLENGE FAIR-PLAY ÉQUIPES

La commission Fair-play & Ethique rappelle les catégories et divisions couvertes automatiquement par un arbitre officiel pour la saison 2021 / 2022 pour les rencontres de championnat :

Catégorie	Niveau	Catégorie	Niveau
SENIORS	D1 / D2 / D3 / D4	U14	D1 / D2 / D3 / D4
SENIORS F	D1	CDM	D1 / D2
U18	D1 / D2 / D3	ANCIENS	D1 / D2
U16	D1 / D2 / D3	FUTSAL	D1 / D2

AFFECTATION DES POINTS DE BONUS

Nous rappelons qu'après **2 rencontres consécutives de championnat** dirigées par **un arbitre officiel uniquement**, sans **aucune sanction administrative**, l'équipe concernée pourra demander à la Commission Fair-Play et Ethique, **2 points de BONUS** qui viendront en déduction des éventuels points de malus de ladite équipe.

La demande devra être faite **par écrit** (courrier, fax, courriel) avec **les informations** concernant :

- La catégorie,
- La division,
- Le groupe,
- L'équipe concernée et
- La copie des feuilles de matches concernées faisant apparaître les informations (Arbitres et sanctions)

Voir Article 4.2.1 du Règlement du Challenge Fair-Play

GROUPE AMITIÉ FOOT ÉDUCATIF PLESSIS BOUCHARD

Votre courriel du 27 02 2023

U16 D3 E

Pris note de votre demande de **2 points de bonus** venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à **2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative arbitrés par un arbitre officiel** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **ne vous accorde pas les 2 points de bonus** car pas d'arbitre officiel sur le match du 11 décembre 2022.



MARLY LA VILLE E.S.

Votre courriel du 14 03 2023

U14 D4 C

Pris note de votre demande de **2 points de bonus** venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à **2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative arbitrés par un arbitre officiel** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **vous accorde les 2 points de bonus** :

- Match N°24696423 du 4 février 2023
- Match N°24696429 du 11 février 2023

Votre courriel du 14 03 2023

U16 D3 B

Pris note de votre demande de **2 points de bonus** venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à **2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative arbitrés par un arbitre officiel** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **vous accorde les 2 points de bonus** :

- Match N°24689651 du 18 septembre 2022
- Match N°24689644 du 9 octobre 2022

U16 D3 B

Pris note de votre demande de **2 points de bonus** venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à **2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative arbitrés par un arbitre officiel** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **vous accorde les 2 points de bonus** :

- Match N°24689681 du 27 novembre 2022
- Match N°24689686 du 4 décembre 2022

U16 D3 B

Pris note de votre demande de **2 points de bonus** venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à **2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative arbitrés par un arbitre officiel** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **vous accorde les 2 points de bonus** :

- Match N°24689703 du 22 janvier 2023
- Match N°24689686 du 5 février 2023



U18 D3 A

Pris note de votre demande de **2 points de bonus** venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à **2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative arbitrés par un arbitre officiel** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **vous accorde les 2 points de bonus** :

- Match N°24685574 du 5 février 2023
- Match N°24685579 du 12 février 2023

U14 D4 C

Pris note de votre demande de **2 points de bonus** venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à **2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative arbitrés par un arbitre officiel** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **vous accorde les 2 points de bonus** :

- Match N°24692788 du 12 novembre 2022
- Match N°24692792 du 19 novembre 2022

U16 D2 A

Pris note de votre demande de **2 points de bonus** venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à **2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative arbitrés par un arbitre officiel** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **ne vous accorde pas les 2 points de bonus** car pas d'arbitre officiel sur le match du 2 octobre 2022.

ADAMOIS O.

Votre courriel du 15 03 2023

U18 D1

Pris note de votre demande de **2 points de bonus** venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à **2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative arbitrés par un arbitre officiel** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **vous accorde les 2 points de bonus** :

- Match N°24685143 du 11 décembre 2022
- Match N°24685148 du 15 janvier 2023

AFFECTATION DES POINTS DE MALUS

Chaque équipe, des championnats du DVOF couverts par **un arbitre officiel**, peut se voir attribuer des **points de MALUS** au challenge FAIR-PLAY – Equipes du DVOF, selon le barème du Règlement du Challenge Fair-Play¹

¹ Sur la base des procès-verbaux de la commission de discipline du 21 février 2023 au 7 mars 2023 et de la commission des statuts et règlements du 23 janvier 2023 au 6 mars 2023.



ARGENTEUIL F.C.

L'équipe U16 évoluant en D1 est pénalisée de 6 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 février 2023 pour le motif : Comportement déplacé hors rencontre sur officiel avec circonstance aggravante pour substitution de FMI, lors du match N° 24689124 du 19 février 2023

L'équipe U16 évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 février 2023 pour le motif : Comportement grossier et injurieux pendant la rencontre sur officiel, lors du match N° 24689124 du 19 février 2023

BEZONS U. SECTION OM.

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 février 2023 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 24685245 du 19 février 2023

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 8 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 mars 2023 pour le motif : Tentative de brutalité en dehors de la rencontre sur un supporter, lors du match N° 24616707 du 5 février 2023

MONTMORENCY

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission Statuts et Règlements du DVOF du 23 janvier 2023 pour le motif : inscription sur la feuille de match d'un licencié suspendu, lors du match N° 24660930 du 8 janvier 2023.

A.S. PORTUGAIS DE CERGY-PONTOISE

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 mars 2023 pour le motif : Comportement blessant d'un dirigeant à l'encontre d'un officiel, lors du match N° 24672945 du 5 mars 2023

CORMEILLAIS A.C.S.

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 6 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 février 2023 pour le motif : Comportement blessant sur officiel en tant que dirigeant avec circonstances aggravante pour refus de quitter le terrain, lors du match N° 24668446 du 19 février 2023

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 février 2023 pour le motif : Exclusion à la suite de deux avertissements avec circonstances aggravante pour ne pas être sorti et est revenu sur le terrain, lors du match N° 24668446 du 19 février 2023

COURDIMANCHE A.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 février 2023 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 24679277 du 19 février 2023

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 février 2023 pour le motif : Acte de brutalité sur un joueur durant une action de jeu, lors du match N° 24685248 du 18 février 2023

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 février 2023 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 24617706 du 26 février 2023



DEUIL ENGHIEU F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 20 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 février 2023 pour le motif : acte de brutalité à l'encontre d'un officiel au cours de la rencontre, lors du match N° 24617413 du 22 janvier 2023

A.S. ERAGNY F. C.

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 février 2023 pour le motif : Exclusion à la suite de deux avertissements, lors du match N° 24689264 du 19 février 2023

ACADÉMIE FOOTBALL CLUB ERMONT

L'équipe U14 évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 mars 2023 pour le motif : tentative de brutalité sur joueur au cours de la rencontre avec circonstance atténuante pour ses excuses présentées, lors du match N° 24696241 du 4 février 2023

GOUSSAINVILLE F.C.

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission Statuts et Règlements du DVOF du 20 février 2023 pour le motif : inscription sur la feuille de match d'un licencié suspendu, lors du match N° 24689438 du 22 janvier 2023.

MONTMAGNY S.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 février 2023 pour le motif : Exclusion à la suite de deux avertissements, lors du match N° 24661054 du 19 février 2023

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 mars 2023 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 24661105 du 5 mars 2023

NEUVILLE S/OISE A.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 février 2023 pour le motif : Comportement grossier et injurieux sur officiel avec circonstances aggravantes pour n'être pas rentré aux vestiaires après exclusion, lors du match N° 24617399 du 19 février 2023

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 février 2023 pour le motif : Comportement grossier et injurieux sur adversaire, lors du match N° 24617399 du 19 février 2023

OSNY F.C.

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 février 2023 pour le motif : Comportement excessif et déplacé envers officiel, lors du match N° 24689452 du 5 février 2023

PARMAIN A.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 20 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 février 2023 pour le motif : bousculade volontaire sur officiel pendant le match avec circonstances aggravantes pour propos injurieux et grossier sur officiel, lors du match N° 24679303 du 12 février 2023



PIERRELAYE FOOTBALL CLUB

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 18 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 février 2023 pour le motif : Propos raciste après la rencontre sur officiel, lors du match N° 24679219 du 9 octobre 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 février 2023 pour le motif : Non divulgation volontaire d'un membre de son club et entrave à la vérité, lors du match N° 24679219 du 9 octobre 2022

PONTOISIENNE J.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 mars 2023 pour le motif : Exclusion à la suite de deux avertissements, lors du match N° 24661105 du 5 mars 2023

ST BRICE F.C.

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 février 2023 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 24689392 du 19 février 2023

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission Statuts et Règlements du DVOF du 6 février 2023 pour le motif : inscription sur la feuille de match d'un licencié suspendu, lors du match N° 24615836 du 22 janvier 2023.

FUTSAL CLUB ÉLITE DE SANNOIS

L'équipe FUTSAL évoluant en D1 est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission Statuts et Règlements du DVOF du 6 mars 2023 pour le motif : inscription sur la feuille de match d'un licencié suspendu, lors du match N° 24897336 du 10 février 2023.

SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 février 2023 pour le motif : Exclusion à la suite de deux avertissements, lors du match N° 24689329 du 12 février 2023

ST LEU 95 F.C.

L'équipe U16 évoluant en D1 est corrigée de -1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 février 2023 pour le motif : À la suite d'une erreur administrative, suppression de l'exclusion, lors du match N° 24689192 du 12 février 2023

THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 20 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 février 2023 pour le motif : acte de brutalité à l'encontre d'un joueur au cours de la rencontre, lors du match N° 24617413 du 22 janvier 2023



VIARMES ASNIÈRES OL.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 février 2023 pour le motif : Comportement grossier et injurieux sur adversaire, lors du match N° 24617399 du 19 février 2023

RENCONTRES à SURVEILLER

La commission Fair-Play & Ethique vous a communiqué les « **Rencontres à surveiller** » pour la fin de saison 2023, sur la base d'incidents disciplinaires entre les clubs concernés sur les 3 dernières saisons.

La commission invite par mail par les Présidents et/ou RPS de ces clubs à estimer la sensibilité de ces rencontres et le cas échéant se contacter pour mettre en place toutes les dispositions nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Pour rappel : La Commission Départementale de Prévention Médiation Education (CDPME) se tient à disposition des clubs pour les assister à mettre en place toutes les dispositions nécessaires au bon déroulement des rencontres « sensibles ».

CALENDRIER DES RÉUNIONS DE LA COMMISSION

Modification du jour de réunion de la commission : **Jeudi** au lieu de mercredi

Jeudi 13 avril 2023 – 18h30

Jeudi 11 mai 2023 – 18h30

Jeudi 8 juin 2023 – 18h30

Jeudi 15 juin 2023 – 18h30



Challenge Fair-Play Equipe

2022 ----- 2023

TOTAL POINTS BONUS / MALUS AU 12/03/2023

SENIORS M DAM SENIORS F



SENIORS DEPARTEMENTAL 1	MALUS	BONUS	TOTAL
VILLIERS LE BEL FC	-	-	-
ENTENTE SSG	1	-	1
ECOUEEN FC	3	-	3
ST LEU 95 FC	3	-	3
ST BRICE FC	4	-	4
CHAMPAGNE SFC 95	4	-	4
MARLY LA VILLE ES	6	-	6
GROSLAY FC	7	-	7
PERSAN US 03	7	-	7
OSNY FC	15	-	15
GOUSSAINVILLE FC	21	-	21
HERBLAY SUR SEINE FC	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / B	MALUS	BONUS	TOTAL
EAUBONNE CSM	-	-	-
GROSLAY FC	-	-	-
JOUY LE MOUTIER FC	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
PERSAN US 03	-	-	-
PIERRELAYE FC	-	-	-
VILLIERS LE BEL FC	-	-	-
ERAGNY FC	3	-	3
SOISY ANDILLY MARGEN	3	-	3
MARLY LA VILLE ES	5	-	5
VAUREAL FCM	7	-	7
BEZONS USO	9	-	9

SENIORS FEMININES DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL FC	-	-	-
BELLOY ST MARTIN ASC	-	-	-
ENT. BEAUMONT MOIURS	-	-	-
ENT. HERBLAY ST LEU	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
MERY MERIEL BESSANCO	-	-	-
CERGY PONTOISE FC	3	-	3
COSMO TAVERNY	4	-	4
MONTMORENCY FC	6	-	6
ENT. FOSSES MARLY	6	-	6
ST PRIX ES	F	F	F
BEZONS USO	F	F	F
ENT. ESSG SOISY A.M.	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / C	MALUS	BONUS	TOTAL
ARNOUVILLE F. AS	-	-	-
BEAUCHAMP AS	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
ST LEU 95 FC	-	-	-
ROISSY EN France US	1	-	1
CORMEILLAIS ACS	2	-	2
PARMAIN AC	2	-	2
CHAMPAGNE SFC 95	2	-	2
COURDIMANCHE AS	8	-	8
FONTENAY FC	15	2	13
MONTMORENCY FC	16	-	16
FOSSES UF	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / A	MALUS	BONUS	TOTAL
GONESSE R.C.	-	-	-
ARGENTEUIL RC	-	-	-
SARCELLES AAS	1	-	1
FRANCONVILLE FC	1	-	1
DEUIL ENGHIEEN FC	1	-	1
VIARMES ASNIERES OL	4	-	4
MERY MERIEL BESSANCO	5	-	5
ST PRIX ES	5	-	5
VAUREAL FCM	7	-	7
ARGENTEUIL FC	8	-	8
SOISY ANDILLY MARGEN	9	-	9
BEZONS USO	11	-	11

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / A	MALUS	BONUS	TOTAL
ARNOUVILLE F. AS	-	-	-
E.S. HERBLAY	-	-	-
MONTMORENCY FC	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
ST PRIX ES	-	-	-
DOMONT FC	1	-	1
CHARS AS	2	-	2
BRUYERES BERNES USM	4	-	4
MERY MERIEL BESSANCO	5	-	5
ALPINE FC	F	F	F
ENT. BEAUMONT MOURS	F	F	F
PUISEUX LOUVRES 95	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / B	MALUS	BONUS	TOTAL
CORMEILLAIS ACS	-	2	- 2
ENTENTE SSG	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
GARGES FCM	-	-	-
ST OUEEN L'AUMONE AS	-	-	-
ERAGNY FC	3	-	3
COSMO TAVERNY	3	-	3
MENUCOURT AS	4	-	4
ADAMOIS OL	4	-	4
OSNY FC	7	-	7
JOUY LE MOUTIER FC	16	-	16
HERBLAY SUR SEINE FC	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / B	MALUS	BONUS	TOTAL
E.S. HERBLAY	-	-	-
MARCOUVILLE CITY CP	-	-	-
VILLIERS LE BEL FC	-	-	-
MONTMAGNY FC	4	-	4
PONTOISIENNE JS	4	-	4
BEAUCHAMP AS	5	-	5
BOUFFEMONT ACF	7	-	7
PUISEUX LOUVRES 95	7	-	7
PERSAN US 03	8	-	8
VEXIN A.S.	14	-	14
AUVERS ENNERY FC	F	F	F
ENT. BEAUMONT MOURS	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / A	MALUS	BONUS	TOTAL
MENUCOURT AS	-	-	-
PONTOISIENNE JS	-	-	-
GAFEPB	1	-	1
ECOUEEN FC	8	-	8
NEUVILLE S/OISE AS	12	-	12
VIARMES ASNIERES OL	13	-	13
AUVERS ENNERY FC	14	-	14
GOUSSAINVILLE FC	14	-	14
DEUIL ENGHIEEN FC	20	-	20
THILLAY ESM	62	-	62
DOMONT FC	F	F	F
EZANVILLE ECOUEEN US	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / C	MALUS	BONUS	TOTAL
FONTENAY FC	-	-	-
FOSSES UF	-	-	-
THILLAY ESM	-	-	-
ECLAIR DE PUISEUX	1	-	1
MAGNY VEXIN FC	1	-	1
COURDIMANCHE AS	3	-	3
VALLEE DU SAUSSER ES	3	-	3
ROISSY EN France US	6	2	4
FRETTOISE ES	6	-	6
PARMAIN AC	52	-	52
PIERRELAYE FC	F	F	F
EZANVILLE ECOUEEN US	F	F	F

F : équipe forfait général





Challenge Fair-Play 2022 Equipe 2023

TOTAL POINTS
BONUS / MALUS

AU 12/03/2023

U18
U16



U18 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL RC	-	-	-
CORMELLAIS ACS	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
ADAMOIS OL	2	2	-
GARGES FCM	1	-	1
SARCELLES AAS	3	-	3
VILLIERS LE BEL FC	4	-	4
ECOUEN FC	5	-	5
FRANCONVILLE FC	5	-	5
ST LEU 95	7	-	7
BEZONS USO	14	-	14
HERBLAY SUR SEINE FC	F	F	F

U16 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ST LEU 95 FC	-	2	- 2
ENTENTE SSG	-	-	-
ARGENTEUIL RC	-	-	-
GARGES FCM	-	-	-
PERSAN US 03	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGEN	-	-	-
COSMO TAVERNY	2	-	2
CORMELLAIS ACS	7	2	5
OSNY FC	6	-	6
ADAMOIS OL	8	-	8
ARGENTEUIL FC	9	-	9
CERGY PONTOISE FC	11	-	11

U16 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
ENT. ES MARLY FONTEN	-	6	- 6
PERSAN US 03	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
ROISSY EN France U.S.	-	-	-
MAGNY VEXIN FC	-	-	-
FOSSÉS F. U.	-	-	-
MERY MERIEL BESSANCO	-	-	-
E.S. HERBLAY	1	-	1
GROSLAY FC	2	-	2
ST BRICE FC	4	-	4
VAUREAL FCM	7	-	7
ARNOUVILLE F. AS	29	-	29

U18 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
CERGY PONTOISE FC	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
ADAMOIS OL	-	-	-
ARGENTEUIL FC	-	-	-
GONESSE RC	2	-	2
VAUREAL FCM	2	-	2
ERAGNY FC	3	-	3
COURDIMANCHE AS	4	-	4
MONTMAGNY FCM	4	-	4
ST PRIX ES	7	-	7
JOUY LE MOUTIER FC	8	-	8
BEZONS USO	9	-	9

U16 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
MONTMORENCY FC	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
ST PRIX ES	-	-	-
ENT. ES MARLY FONTEN	-	-	-
ARGENTEUIL RC	-	-	-
GARGES FCM	-	-	-
ENTENTE SSG	-	-	-
BEZONS USO	-	-	-
ST LEU 95 FC	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGEN	1	-	1
ERAGNY FC	2	-	2
MONYSOULT BAILLET US	3	-	3
HERBLAY SUR SEINE FC	F	F	F

U16 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
MENUCOURT AS	-	2	- 2
COSMO TAVERNY	-	-	-
MONTMAGNY FC	-	-	-
ST LEU 95 FC	-	-	-
DEUIL ENGHIEU FC	-	-	-
BEAUCHAMP AS	-	-	-
MONTMORENCY FC	-	-	-
NEUVILLE S/OISE AS	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	3	-	3
PIERRELAYE FC	6	-	6
SARCELLES AAS	6	-	6
ERAGNY FC	6	-	6

U18 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
OSNY F.C.	-	2	- 2
ST BRICE FC	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGEN	-	-	-
ARNOUVILLE F. AS	1	-	1
ROISSY EN France U.S.	1	-	1
DEUIL ENGHIEU FC	4	-	4
COSMO TAVERNY	5	-	5
ST OUEN L'AUMONE AS	5	-	5
ECOUEN FC	6	-	6
FOSSÉS UF	6	-	6
PERSAN US 03	9	-	9

U16 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
EN. ECOUEN BOUFFEMONT	-	-	-
FRANCONVILLE FC	-	-	-
ST OUEN L'AUMONE AS	-	-	-
FOSSÉS FU	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
ROISSY EN France U.S.	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	1,0	-	1,0
ST BRICE FC	2,0	-	2,0
OSNY FC	3,0	-	3,0
ERMONT AS	4	-	4
ARGENTEUIL FC	4	-	4
BRUYERES BERNES USM	F	F	F

U16 DEPARTEMENTAL 3 / D	M	B	TOTAL
SARCELLES AAS	-	-	-
SURVILLIERS AVENIR	-	-	-
VILLIERS LE BEL FC	-	-	-
ARNOUVILLE F. AS	-	-	-
E.S. HERBLAY	-	-	-
DOMONT FC	-	-	-
GONESSE RC	2	-	2
COSMO TAVERNY	4	-	4
JOUY LE MOUTIER FC	4	-	4
PUISEUX LOUVRES 95	42	-	42
CERGY PONTOISE FC	F	F	F
EZANVILLE ECOUEN US	F	F	F

U18 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
ENT. ES MARLY FONTEN	-	2	- 2
GAFEPB	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
NEUVILLE S/OISE AS	-	-	-
FRANCONVILLE FC	-	-	-
ENT CHAMPAGNE BEAUMON	-	-	-
ACADEMIE FOOTBALL CL	-	-	-
PIERRELAYE FC	-	-	-
GROSLAY FC	1	-	1
E.S. HERBLAY	1	-	1
MENUCOURT AS	3	-	3
GOUSSAINVILLE FC	8	-	8

U16 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
EN. ECOUEN BOUFFEMONT	-	-	-
FRANCONVILLE FC	-	-	-
MERY MERIEL BESSANCO	-	-	-
CERGY PONTOISE FC	-	-	-
ACADEMIE FOOTBALL CL	-	-	-
CHAMPAGNE SFC 95	-	-	-
ADAMOIS OL	-	-	-
BEZONS USO	2	-	2
JOUY LE MOUTIER FC	3	-	3
PONTOISIENNE JS	10	-	10
VEXIN A.S.	F	F	F

U16 DEPARTEMENTAL 3 / E	M	B	TOTAL
DEUIL ENGHIEU FC	-	-	-
VAUREAL FCM	-	-	-
ECOUEN BOUFFEMONT	-	-	-
ENT. EBM VIARMES BELL	-	-	-
CORMELLAIS ACS	-	-	-
THILLAY ESM	-	-	-
GAFEPB	-	-	-
ENT. PARMAN SAUSSER	3	-	3
AUVERS ENNERY FC	4	-	4
EAUBONNE CSM	5	-	5
GOUSSAINVILLE FC	F	F	F
MARCOUVILLE CITY CP	F	F	F

U18 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
MONTMORENCY FC	-	-	-
ENT CHAMPAGNE BEAUMON	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95	-	-	-
VAUREAL FCM	-	-	-
BEAUCHAMP AS	-	-	-
THILLAY ESM	-	-	-
E.S. HERBLAY	-	-	-
DOMONT FC	-	-	-
EZANVILLE ECOUEN US	F	F	F
MARCOUVILLE CITY CP	F	F	F
VEXIN A.S.3	F	F	F

Notre partenaire
FAIR - PLAY



EKINSport

F : équipe forfait général



CDOS
VAL-D'OISE



Challenge Fair-Play Equipe

2022 ----- 2023

TOTAL POINTS
BONUS / MALUS

AU 12/03/2023

U14



U14 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
OSNY FC	2	8	- 6
ARGENTEUIL FC	-	-	-
ARGENTEUIL RC	-	-	-
CERGY PONTOISE FC	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
PERSAN US 03	-	-	-
FRANCONVILLE FC	1	-	1
ST BRICE FC	1	-	1
SARCELLES AAS	5	-	5
ERMONT AS	7	-	7

U14 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL RC	-	-	-
BEAUCHAMP AS	-	-	-
ERAGNY FC	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
ST BRICE FC	-	-	-
ST OUEN L'AUMONE AS	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGEN	1	-	1
VAUREAL FCM	1	-	1
ST LEU 95 FC	5	2	3
ENTENTE SSG	7	-	7

U14 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
ROISSY EN France U.S.	-	2	- 2
COSMO TAVERNY	-	-	-
ECOUEEN BOUFFEMENT	-	-	-
ENT. ES MARLY FONTEN	-	-	-
FRANCONVILLE FC	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
VILLIERS LE BEL FC	-	-	-
PERSAN US 03	1	-	1
SOISY ANDILLY MARGEN	4	-	4
HERBLAY SUR SEINE FC	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 4 / A	M	B	TOTAL
CHAMPAGNE SFC 95	-	-	-
MONTMAGNY FC	-	-	-
NEUVILLE S/OISE AS	-	-	-
ST LEU 95 FC	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
SARCELLES AAS	2	-	2
PONTOISIENNE JS	3	-	3
GOUSSAINVILLE FC	3	-	3
ACADEMIE FC ERMONT	9	-	9
EZANVILLE ECOUEEN US	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ARNOUVILLE F. AS	-	-	-
ENTENTE SSG	-	-	-
ERAGNY FC	-	-	-
GERGES FCM	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
FOSSÉS UF	1	-	1
ARNOUVILLE F. AS	2	-	2
DEUIL ENGHUEN FC	2	-	2
ST OUEN L'AUMONE AS	2	-	2
ADAMOIS OL	3	-	3
BEZONS USO	23	-	23

U14 DEPARTEMENTAL 4 / B	M	B	TOTAL
CERGY PONTOISE FC	-	-	-
CHAMPAGNE SFC 95	-	-	-
COSMO TAVERNY	-	-	-
COURDIMANCHE A S	-	-	-
E.S. HERBLAY	-	-	-
GARGES FCM	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
ST BRICE FC	-	-	-
PERSAN US 03	-	-	-
MONTMORENCY FC	-	-	-

U14 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL FC	-	-	-
ARNOUVILLE F. AS	-	-	-
DEUIL ENGHUEN FC	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
MONTMORENCY FC	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
BEZONS USO	2	-	2
MERY MERIEL BESSANCO	8	-	8
BRUYERES BERNES USM	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 4 / C	M	B	TOTAL
ENT. ES MARLY FONTEN	-	2	- 2
MENUCOURT AS	3	4	- 1
ARGENTEUIL FC	-	-	-
CORMEILLAIS ACS	-	-	-
COURDIMANCHE AS	-	-	-
MERY MERIEL BESSANCO	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
THILLAY ESM	-	-	-
ACADEMIE FOOTBALL CL	5	-	5
AUVERS ENNERY FC	7	-	7

U14 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
ST PRIX ES	-	2	- 2
CORMEILLAIS ACS	-	-	-
ECOUEEN BOUFFEMONT	-	-	-
FRANCONVILLE FC	-	-	-
GROSLAY FC	-	-	-
JOUY LE MOUTIER FC	-	-	-
VIARMES BELLOY BEAUM	1	-	1
ADAMOIS OL	2	-	2
CERGY PONTOISE FC	2	-	2
PUISEUX LOUVRES 95	5	-	5

U14 DEPARTEMENTAL 4 / D	M	B	TOTAL
BEAUCHAMP AS	-	-	-
CORMEILLAIS ACS	-	-	-
E.S. HERBLAY	-	-	-
ECOUEEN BOUFFEMONT	-	-	-
FOSSÉS UF	-	-	-
FRETTOISE ES	-	-	-
MAGNY VEXIN FC	-	-	-
MONTIGNY FC 95	-	-	-
SURVILLIERS AVENIR	-	-	-
VAUREAL FCM	2	-	2
EAUBONNE CSM	2	-	2
DOMONT FC	F	F	F

F : équipe forfait général

Notre partenaire
FAIR - PLAY



EKiNSPORT



CDOS
VAL-D'OISE



Challenge 2022 Fair-Play Equipe 2023

TOTAL POINTS
BONUS / MALUS
AU 12/03/2023

CDM ANCIENS FUTSAL



CDM DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ADAMOIS OL	-	-	-
GARGES FCM	-	-	-
MERY MERIEL VESSANCO	-	-	-
PORTUGAIS PAIX VIVRE	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95	-	-	-
CERGY PORTUGAIS	1	-	1
GONESSE RC	3	-	3
ERAGNY FC	4	-	4
MACCABI SARCELLES	4	-	4
JOUY LE MOUTIER FC	8	-	8
CORMEILLAIS ACS	20	-	20
FRANCO PORTUGAIS ARG	F	F	F

FUTSAL DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
AFS VAUREAL	-	-	-
ARNOUVILLE USC	-	-	-
ATTAINVILLE FUTSAL C	-	-	-
AVICEMME A.S.C.	-	-	-
MONTMORENCY FUTSAL	-	-	-
SANNOIS FUTSAL CLUB	1	-	1
CERGY PONTOISE FC	1	-	1
SPORTIFS DE GARGES	1	-	1
MARCOUVILLE CITY CP	4	-	4
PERSANAISE CFI	4	-	4
EAUBONNE CSM	5	-	5
JOUY LE MOUTIER FC	F	F	F

CDM DEPARTEMENTAL 2	M	B	TOTAL
MCA FC	-	2	- 2
MENUCOURT AS	-	2	- 2
COURDIMANCHE AS	-	-	-
THILLAY ESM	-	-	-
AS TOHO	1	-	1
E.S. HERBLAY	2	-	2
MAGNY VEXIN FC	4	-	4
VAUREAL FCM	19	-	19
DOMONT FC	F	F	F

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
AS FUTSAL ARGENTEUIL	-	-	-
BEZONS FUTSAL CLUB	-	-	-
MARCOUVILLE CITY CP	-	-	-
MONTMAGNY FOOT SALLE	-	-	-
SPORTIFS DE GARGES	-	-	-
EAUBONNE CSM	1	-	1
GONESSE RC	2	-	2
MY SARCELLES FUTSAL	5	-	5
ERMONT AS	F	F	F

ANCIENS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ST LEU FC 95	-	4	- 4
OSNY FC	1	2	- 1
ARGENTEUIL RC	-	-	-
CHAMPAGNE SFC 95	-	-	-
NEUVILLE S/ OISE AS	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95	2	-	2
CERGY PONTOISE FC	2	-	2
ARGENTEUIL FC	3	-	3
CERGY PORTUGAIS	4	-	4
FRANCONVILLE FC	4	-	4
MONTMAGNY FC	4	-	4
ST BRICE FC	7	-	7

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL RC	-	-	-
COMBO FUTSAL	-	-	-
DEUIL ENGHIEU FC	-	-	-
OSNY UNITED	-	-	-
AFS VAUREAL	-	-	-
SANNOIS FUTSAL CLUB	2	-	2
ATTAINVILLE FUTSAL FC	2	-	2
FC GADJOSTARR FUTSAL	3	-	3

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 / C	M	B	TOTAL
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
BEZONS FUTSAL CLUB	-	-	-
COMBO FUTSAL	-	-	-
ST BRICE A.SO	-	-	-
PARMAIN FUTSAL A.S.	-	-	-
MONTIGNY LVDB	-	-	-
MT SARCELLES FUTSAL	-	-	-
AS FUTSAL ARGENTEUIL	-	-	-
ENTENTE M.M.B.	F	F	F

ANCIENS DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
DEUIL ENGHIEU FC	-	-	-
EARGNY FC	-	-	-
ECOUEU FC	-	-	-
FOSSÉS UF	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
MERY MERIEL BESSANCO	-	-	-
USC SAINT GRATIEN	2	-	2
ENT BEAUMONT PERSAN	2	-	2
MONTSOULT BAILLET US	6	-	6
PORTUGAIS PAIX VIVRE	10	-	10
BEZONS USO	F	F	F
SOISY ANDILLY MARGNE	F	F	F

Notre partenaire
FAIR - PLAY



EKINSport



CDOS
VAL-D'OISE

ANCIENS DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ST PRIX ES	-	-	-
BEAUCHAMP AS	-	-	-
BOUFFEMONT ACF	-	-	-
GARGES FCM	-	-	-
PORTUGAIS PERSAN ASC	-	-	-
ROISSY EN France U.S.	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
MONTMORENCY FC	-	-	-
GROSLAY FC	-	-	-
BELLOY ST MARTIN ASC	-	-	-
MARLY LA VILLE ES	-	-	-
MENUCOURT AS	-	-	-

Nombre total de points de
MALUS - BONUS

et nombre de point de retrait au classement sportif

De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15